

Musique bretonne

l'actualité du patrimoine oral de Bretagne

NOVEMBRE/DÉCEMBRE - DU/KERZU 2008 - N° 211

3,50€

www.dastum.net



Le Père Jean

Trio Enora

La cornemuse de Jean Guillerm

**Dossier Musique traditionnelle
et pratiques amateurs**

VOIX DE BRETAGNE
Tri Pichon Noz



Voix de Bretagne
Tri Pichon Noz

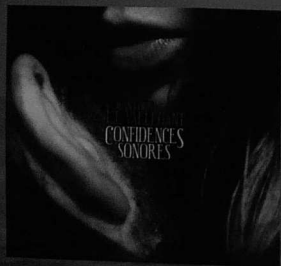


In Le Sergent
Samuel Le Henaff
Marcel Jallre

PEVAR DEN
Pad an noz



JEAN LOUIS LE VALLÉGANT
Confidences sonores



coop
breizh
NOUVEAUTÉS

VOIX DE BRETAGNE
Andrea Ar Gouilh

LABEL
PRODUCTIONS

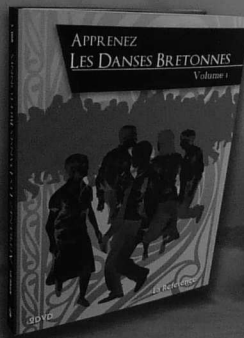
voix de Bretagne

Andrea
Ar Gouilh



APPRENEZ LES DANSES
BRETONNES

DVD



Sommaire Taolenn

Agenda	Deiziadoù	4
Patrimoine	Glad	11
Kazetenn ar Vro Plinn		11
Rencontre	Darvoud	13
Trio Enora		13
Fenêtre sur...	Prenestr digor...	16
Leila		16
Dossier	Teuliad	
Musique traditionnelle et pratiques amateurs		18
Paroles d'amateurs		20
Festivals et amateurs		29
Légitimer sur les pratiques amateurs?		31
Histoire	Istor	
La cornemuse de Jean Guillem		33
Chanson	Kanaouenn	
Ar Bermision		36
Ti Dastum	Actualité de Dastum	
Gwerz Pontkellég		40
Le Père Jean		42
Quoi de neuf? Hag a nevez?		46
Actualité du disque et du livre		46

En couverture : Jean Debeix, alias le Père Jean, et son épouse dans les années 1970 (Collection famille Debeix).

Glad sevenadurel dizanvezel a ra an UNESCO eus "ar boazaman-toù, ar skeudenniñ, an doareoù d'en em zisplegañ, ar ouiziegezh hag ar fil anavezet gant ar c'humuniezhoù evel lodennoù eus o glad sevenadurel." Un doare all da dostaat ouzh hor glad eo, hag a laka ar pouez war ar boazamantoù, gant an oberourien e-kreiz ar jeu. Anat eo emamp e-kreiz-kreiz hor prederioù. Setu perak e pedomp ac'hanoc'h da zont da Roazon d'an 12 ha d'an 13 a viz kerzu evit eskemm diwar-benn hon ezhommoù, hor c'hoantoù hag hor goulennoù, hag ivez komz anezho gant hor c'hevelerien eus ar c'hevredigezhioù all, evel gant dileuridi eus ar Stad ha tud dilemmet eus an departamantoù hag ar Rannvro. Greomp eta hor mad eus an degouezh-mañ hag a zo ul lodenn eus ur politikerezh broadel a zo e bal lakaat ar feur-mañ a pleustr, evit, da vihanañ, gallout ober ur renabl, ha mar deo posubl, kas war-raok hor raktresoù ha kaout kevelerien nevez.

Patrimoenn qulteurau non-materiell, veila comant q'ont non pór l'UNESCO lez manyer q'ont le mondd de fièrr e de se perzan-tae, lór manyer de dirr e lór saveill... e q'il dizan yestr a lór tót par yoez. Est lla unn autr manyer de veir nostr patrimoenn an apoyaunt pus fort sur lez faezery e an mētaunt lez faezór ben au mitaun. Je sons ben llae dan le qei q' nōz oqpp long du tan. Est pórqei je vōz prions lez 12 e 13 du meiz de deleir a Resm asófein de pōeir s'antr cauzae sur le qei qe j'ons bezzin, qe je vōderions veir, lez qescion qe j'ons etō. Je serons o autr consorteny, o dez reperzantant de l'Estat e dez eleizeū des conselh locaux. Je pōrons pōrfitae du momant llae - q'est an plein dan la politiq q'est menaey anet par le faèt de la convancion UNESCO-llae - pór fièrr un estat de nostr situacion, mioe s'antr saveill sur noz projēt e vantiers alae vèrs de novèll soēteriy.

Patrimoine culturel immatériel, telle est la formulation employée par l'UNESCO pour désigner "les pratiques, les représentations, expressions, connaissances et savoir-faire que les communautés (...) reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel". Il s'agit d'une autre façon d'aborder notre patrimoine qui insiste particulièrement sur les pratiques et donne une place centrale à ses acteurs. À l'évidence, nous sommes là au cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi nous vous invitons les 12 et 13 décembre à Rennes afin d'échanger sur nos besoins, nos souhaits, nos interrogations, les partager avec nos partenaires associatifs comme avec des représentants de l'Etat et des élus des collectivités territoriales. Profitons de cet événement, qui s'inscrit dans le contexte d'une politique nationale directement liée à l'application de cette convention, pour faire, a minima, un état des lieux, au mieux, conforter nos projets et relancer de nouveaux partenariats.

Charles Quimbert

Festoù-noz

■ NOVEMBRE

Lundi 10 novembre

Lamballe (22) Deomp.
Plufur (29) Les Chanteurs du pays de Vilaine, Bourdonnay-Le Panse, Corbel-Flohic, Le Buhé-Le Gallic, Boulanger-Simon.
Pontivy (56) Ampouailh, Follenn, Guichen.

Mardi 11 novembre

Quimper (29) Fest-deiz avec le Bagad Kerne, Giapolino-Coq, Botuha-Quillay, Irvoas-Moign, Le Lann-Christien, Rode-Le Core, Timbers club.
Theix (56) Penn Bihan, Pilhaouerien, les chanteurs du cercle En Arben.

Mercredi 12 novembre

Rennes (35) Skolkoz.

Samedi 15 novembre

La Chapelle-Neuve (22) Carré Manchot.
La Vicomté sur Rance (22) Sonnez et Entrez, Dibedao, Les Cha'noz, sonneurs du pays de Rance.
Landerneau (29) Kalon Goat, Keffioui, Loened Fall.
Chartres-de-Bretagne (35) Les Gwerzillons, les musiciens d'Outre Ille, Daoubi.
Crach (56) Korriganed.
Ploemel (56) Arvest.
Saint-Jean-de-Brévelay (56) Follenn, Kendirvi.

Dimanche 16 novembre

Bréhan (56) Fest-deiz avec Arvest.

Jeu 20 novembre

Chers organisateurs,

Nous vous remercions de la parution dans ces pages est un service gratuit. Vos infos doivent nous parvenir avant le 10 du mois précédant la sortie de la revue (bimestrielle) parait la première semaine des mois impairs) par courrier, fax ou à l'adresse musique.bretagne@dastum.net

Et pour une meilleure mise en valeur de votre événement, il vous est possible de publier une annonce complète avec programme détaillé et visuels. Nous pouvons vous communiquer notre grille de tarifs pour les insertions publicitaires. Pour plus de renseignements, merci de bien vouloir vous adresser à Caroline Le Marquier - musique.bretagne@dastum.net / 02 99 30 06 54.



Rennes (35) Kentañ, Dièse 3, Kadja Trio, Les Filles en Groigne, Alambig Elektrik, Tan Ban Ti.

Samedi 22 novembre

Landrévarzec (29) Dremmwel.
Quimper (29) Ceili noz.
Rennes (35) Red Gardell (avec Stef Mellino, Dan Ar Braz, Gérard Blanchard, Dr Das, Jimmie O'Neill, les frères Guichen et Louise Ebré), Roland Coq Trio, Loened Fall, Startjenn et invités, Plantec, IMG, Guichen-Barou, Yao!, Arnaud Rover Trio, Deus'Ta, Dayot-Defernez, Hamon-Martin duo.

Saint-Julien-de-Concelles (44) Pevar Den, Yves Leblanc et Mike James, Penvern, Traezhenn.

Guidel (56) Ruz Reor.

Brech (56) Follenn.

Pluméliau (56) Le Meut-Le Blay, Paulo-Lamour, Le Gallic-Le Héanaff, Le Sergent-Le Freillec, Bavouzet-Durasier, Hervé Le Sergent, Hervieux-Mahé, Le Jossec-Quémener, Botuha-Guingo-Quillay, Georges Cadoudal et compère, Fanfan et Claude, école de musique, Ruzeron Traone, Kamerson Pleuigner, Nicol-Le Jossec, KeltalBrezha, Guguenn-Cottin, G. Denis et compère, Le Bras-Le Gouarin, Le Bihan-Morvan, Jézéquel-Cureau, Louise Ebré et compère, Le Sergent-Jaffre-Le Héanaff.

Dimanche 23 novembre

Le Releq-Kerhuon (29) Fest-deiz avec Ludined Noz, les sœurs Cadou.

Samedi 29 novembre

Chavagne (35) Courants d'Air.
Reze (44) Toul Karr, Ar Fur-Leray.
Férel (56) Ar Men Du, Kelien, Les Taranous.
Monterblanc (56) Follenn, Korriganed, Termen.
Ploerdut (56) Hamon-Martin Quintet.

Dimanche 30 novembre

Paris (75) Fest-deiz avec Marie-Laurence Fustec et Brigitte Le Corre (Mission Bretonne/TAV).

■ DÉCEMBRE

Vendredi 5 décembre

Gouesnou (29) Breizh Brothers, Hent Dall, Gwechall, Nag a Drouz, Keffioui, Plougastel-Daoulas (29) Philippe Boissard et ses musiciens, Bagad Plougastel.

Samedi 6 décembre

Elliant (29) La Nuit jaune, avec les frères Guichen, Aurélie Klervi et Marie, Gwelloc'h, Trio Tan, Pavy-Guillou, Richard-Yann Lo, les frères Quééré, Bagad Pouldergad.
Le Guilvinec (29) Wipidoup, Imosina, Hélias-Le Breton.

Plouvienn (29) Tamm Tan, Nag a Drouz, Bigus, Kroaz Hent.

Bretton (35) Deomp, Tangi Penard, Duo d'ten Bas, Gwendal Bouffort, Defernez-Dayot, Jacky Sourdrille, Jacques Bidan, Flour An Halen.
Pleurtuit (35) Novzenn, Les Grévin-dion, Les Evades du Violon.

Saint-Julien-de-Concelles (44) Plantec, Arvest, Blain-Leyzour.
Séné (56) Koskerien.

Dimanche 7 décembre

Quimper (29) Fest-deiz de Dastum Bro-Gerne.

Samedi 13 décembre

Guénouvry (44) Bal à l'accordéon à l'occasion de la sortie du CD *Le Père Jean, sonneur d'accordéon des pays de Redon et de la Mée*.

Samedi 20 décembre

Bourbriac (22) Fest-noz Nedeleg avec la participation des lauréats du concours plin.

Bannalec (29) Carré Manchot, Ruz Reor.
Sucé-sur-Erdre (44) Esquisse, M. Tatar Armonik, Kelien, Trimaud-Belliard Trio, Blain-Leyzour.
Béganne (56) An Amaturien.

Dimanche 21 décembre

Quimper (29) Fest-deiz avec le Bagad Kemper.
Paris (75) Fest-deiz avec Marc Clervet (Mission Bretonne/TAV).

Mercredi 31 décembre

Louargat (22) Carré Manchot.
Quimper (29) Pennou Skoulm, Hamon-Martin, Deus'Ta, chanteurs et sonneurs...
Saint-Thégonnez (29) Frères Guichen, Caudan (56) Sonerien Du, Loened Fall, Startjenn, Bernard Loffet, Fulup Le Balp, Kanerien Sant Turian, Kergosien-Durassier.

■ JANVIER

Samedi 10 janvier

Le Releq-Kerhuon (29) Keffioui, Klaskerien, Sonerien An Aod.
Plougastel (29) Forzh Penaos.
Plouigneau (29) Frères Guichen.
Orvault (44) Pennou Skoulm, Talar, Crepillon-Bigot.
Guénin (56) Follenn, Sonerien Du.

Concerts/
Spectacles

Jeu 13 novembre

Bouguenais-Les Couëts (44) Stefano Valla-Danielle Scurati (Le Nouveau Pavillon).

Vendredi 14 novembre

Guipavas (29) Nolwenn Korbell et Soig Sibéri (espace Alize).



211 - NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2008

Berr-ha-berr

Rencontres du patrimoine culturel immatériel



Deux journées de conférences, d'échanges et de débats pour appréhender la notion de patrimoine culturel immatériel et envisager les suites à donner à la convention de l'UNESCO pour sa sauvegarde: voilà, en substance, ce que proposent ces Rencontres du patrimoine culturel immatériel de Bretagne organisées conjointement par Dastum et l'IRPa les 12 et 13 décembre à Rennes.

Pour s'inscrire, il suffit de télécharger sur le site de Dastum votre bulletin d'inscription, lequel est à remplir et à renvoyer à l'IRPa avant le 28 novembre. Frais de participation: 30€ (tarif individuel) et 100 € (salariés, agents des collectivités et de l'Etat: inscription au titre de la formation continue).

Contact
IRPa (Tél. : 02 99 79 39 31/ courriel: contact@irpa-bretagne.org)
www.irpa-bretagne.org
Dastum (Tél. : 02 99 30 91 00/ courriel: dastum@dastum.net)
www.dastum.net

Journée hommage à Madame Bertrand

À l'occasion de la sortie du CD *Marie-Joséphine Bertrand, chanteuse du Centre-Bretagne*, Dastum organise une journée en son hommage le dimanche 23 novembre à Saint-Nicolas-du-Pélem (et non le 10 novembre à Canihuel comme précédemment indiqué). À partir de 13 heures, à la salle des fêtes, un repas-concert dédié à son répertoire sera proposé avec la participation de quelques-uns des meilleurs chanteurs et sonneurs du pays. Le CD, qui sera dans les bacs dès le 20 novembre, sera proposé à la vente au prix de 17 €.

Repas 15 €, uniquement sur inscription auprès de Nicole Sobier (02 96 29 73 30).
CD à commander auprès de Dastum (02 99 30 91 00 / tpe@dastum.net) et sur le site www.dastum.net.

Diskanoù au fest-noz Nedeleg

La sortie de *Diskanoù*, méthode d'apprentissage du breton par le chant éditée par TES et Dastum, sera elle aussi fêtée, cette fois à l'occasion du grand fest-deiz/fest-noz Nedeleg du Danouët le samedi 20 décembre à Bourbriac. La journée débutera à partir de 15 heures avec la présentation du CD *Concours plin du Danouët 2008* ainsi que de *Diskanoù*, avec la participation des chanteurs et musiciens qui ont contribué à sa réalisation. Elle se poursuivra ensuite par un grand fest-deiz/fest-noz et un concert animés par les lauréats du dernier concours plin.

Samedi 15 novembre

Cordemais (44) Joute chantée avec Roland Brou, Nolien Le Buhé, Charles Quimbert, Catherine Perrier, Yvon Davy, Barberine Blaise, André Drumel, Louis Bernier (Théâtre municipal).

Ploemeur (56) Alain Pennec Quartet: "Hunvez an diaoul" (Amzer Nevez).

Dimanche 16 novembre

Saint-Péran (35) Duo Quimbert-Branthomme (église).
Basse-Goulaine (44) Gilles Servat et Rodolphe Testut (salle Paul-Bouin).

Mercredi 19 novembre

Rennes (35) Esquisse (Les Champs Libres).

Jeudi 20 novembre

Nantes (44) Katé Mé (Salle Paul-Fort).

Vendredi 21 novembre

Ancenis (44) Quartet Girault-Guillard: "La Dame blanche" (Théâtre Quartier Libre).

Samedi 22 novembre

Nantes (44) Tri Yann, Carlos Nuñez, Bagad de Nantes (Zénith).
Guidel (56) Triskell, Gilles Servat (L'Estran).

Vendredi 28 novembre

Quimper (29) Soirée *gwerztoù* avec Annie Ebel, Marthe Vassallo, Nolien Le Buhé, Louise Ebel, André Markowicz; *kan ba diskán* avec Sylvie et Christian Rivoalen (Théâtre de Cornouaille).
Bouguenais (44) Brou-Couton-Pennec (médiathèque).

Nort-sur-Erdre (44) Wig a Wag (Espace Cap Nort).
Lanester (56) Soig Sibériel et Nolwenn Korbell (Espace Jean-Vilar).

Samedi 29 novembre

Nort-sur-Erdre (44) Filifala, concert suivi d'un mini fest-noz (Espace Cap Nort).

Dimanche 30 novembre

Treffrin (22) Gacha Empega; Trio Annie Ebel, Nolien Le Buhé, Marthe Vassallo (salle des fêtes).



Mercredi 3 décembre

Nantes (44) Michel Aumont Trio: "Armorigène Trio" (Le Pannonica).

Jeudi 4 décembre

Nantes (44) Daniel Waro (salle Paul-Fort).
Brecht (56) Duo Régis Huiban-Roland Becker (Le Spoum).

Vendredi 5 décembre

Brecht (56) Duo Régis Huiban-Roland Becker (Le Spoum).
Nivillac (56) "Accords diatoniques" avec Cocktail Diatonique, Alain Pennec Quartet (Le Vieux Couvent).

Samedi 6 décembre

Saint-Julien-de-Concelles (44) Plan-tec, Arvest, Blain-Leyzour.
Muzillac (56) "Accords diatoniques" avec Cocktail Diatonique, Alain Pennec Quartet (Le Vieux Couvent).

Vendredi 12 décembre

Saint-Brieuc (22) Jacky Molard Quartet-Dominique Pifarély Trio (La Passerelle).
Nantes (44) Les Ramoneurs de Menhirs, Familha Artus (Olympic).
Ploemeur (56) Bartran Obrée Trio: "Olmon e Olva" (Amzer Nevez).

Jeudi 12 décembre

Guern (56) Trio Enora (Aux Angès).

Samedi 13 décembre

Orvault (44) Quartet Girault-Guillard: "La Dame blanche" (Théâtre de la Gobinière).
Paris (75) Cécile Corbel (Mission Bretagne/TAV).

Dimanche 14 décembre

Saint-Péran (35) Kévin Colas et Samuel Carré (église).

Saillé (44) Quartet Girault-Guillard: "La Dame blanche" (église).

Vendredi 19 décembre

Guipavas (29) Gwénaél Kerléo (espace Alize).

19-20 décembre

Langon (35) Gilles Servat (Le Trousse Chemise).

Dimanche 21 décembre

Plourivo (22) Duo Barbedette-Quenderf (Le Bonobo).

Vendredi 27 décembre

Tregastel (22) Soig Siberil-Roland Conq (Toucouleur).
Ploemeur (56) Trio Enora (Amzer Nevez).

Veillées

Lundi 17 novembre

Locronan (29) Veillée Meagan (20h30, café T.Jos).

Vendredi 21 novembre

Saint-Senoux (55) Veillée de Dorn ha Dorn (20h30, café Le Casino).

Samedi 22 novembre

Saint-Carreuc (22) Vêpre avec Ouip en Ouap (14h30, bar Le Kar Koi).
Paris (75) Veillée chansons, contes et musique animée par le public (Mission Bretagne/TAV).

Vendredi 5 décembre

Bovel (35) Veillée de l'Epille (21h, L'Imprévu).
Romazy (35) Veillée contes et chants traditionnels (La Godinette).

5-6 décembre

Erec-près-Liffré (35) Veillée autour du pommé avec Gallo-Tonic.

Vendredi 12 décembre

Saint-Brieuc (22) Veillée de Noël avec Ouip en Ouap (20h30, maison de quartier de La Ville Bastard).
Nantes (44) Veillée "Noces et fêtes en Bretagne" avec les chanteurs Brou-Couton et les images de la Cinémaèque

Le Père Jean fêté à Guénouvry

À l'occasion de la sortie du CD *Le Père Jean, sonneur d'accordéon des pays de Redon et de la Mée* (voir notre article en p. 42), le Cercle celtique du Don et Dastum 44 organise, le samedi 13 décembre à Guénouvry, un repas chanté suivi d'un bal à l'accordéon. *Repas sur inscription auprès de Dastum 44 (02 40 35 31 05 / dastum44@dastum.net)*

Collier de l'Herminette: quatre décorés



Quatre personnalités se sont vu décerner, cette année, le Collier de l'Herminette, qui récompense les personnes ayant le plus œuvré pour la Bretagne et sa culture. Le monde musical a été particulièrement distingué avec la décoration de Roger Abjean pour son travail en faveur du chant choral breton, de Gweltaz Ar Fur, co-fondateur des écoles Diwan et créateur des librairies Ar Bed Keltieg, d'Yvonne Breilly-Le Calvez, directrice de la chorale Ana Vreizh, ainsi que, dans un autre registre, de Viviane Helias, promotrice de la broderie bretonne.

Saison nomade pour le Nouveau Pavillon

Le temps de travaux de rénovation au Centre Marcet de Bouguenais, la saison du Nouveau Pavillon, scène de musiques traditionnelles, se poursuivra à partir du mois de décembre avec la col-

laboration de différentes scènes-partenaires de Nantes et de son agglomération. Armorigène Trio et Daniel Waro se produiront respectivement le 3 décembre et le 4 décembre au Pannonica, Familha Artus et Les Ramoneurs de Menhirs le 12 décembre à l'Olympic, à Nantes. Quant au festival Brèches, il s'installera du 23 au 28 février au Pianoek'tail à Bouguenais.

Plus de renseignements sur www.lenouveaupavillon.com

Keleier ar Vro: un journal en réseau

Les quatre radios bretonnantes (Arvorig FM, Radio Bro Gwened, Radio Kerne et Radio Kreiz Breizh) viennent de donner le jour à un journal d'informations quotidien, *Keleier ar Vro*. Réalisé en commun et diffusé sur toute la Bretagne bretonnante, ce journal est un premier pas vers la mutualisation des moyens et la mise en réseau des stations dans l'objectif de produire des programmes d'intérêt régional. Parmi les prochains projets: un magazine musical.

Keleier ar Vro: diffusion à 17h30 du lundi au vendredi. keleier@radiobzh.info

Chant trad' à L'ENM de Pontivy

En complément de son atelier de chant collectif, le Conservatoire de musique de Pontivy communauté a ouvert à la rentrée une classe de chant traditionnel. Animes par Véronique Bourjot, les cours hebdomadaires proposent un travail d'acquisition de répertoire, d'écoute, de technique vocale, de posture ainsi qu'une familiarisation avec les lieux (veillées, fêtes, concours...) d'écoute et de pratique du chant.

Renseignements au 02 97 25 00 49.

Nouvel album, CD + DVD du groupe rock celtique the TERRE-NEUVE



Distribution Coop Breizh. Egalement en vente sur www.the-terre-neuve.com

de Bretagne (20h, Archives départementales).

Vendredi 19 décembre

Saint-Senoux (35) Veillée de Dorn ha Dorn (20h30, Le Casino).

Randonnées/repas chantés, sonnés, contés

Samedi 15 novembre

Chauvigné (35) Repas chanté, conté, sonné et dansé avec Les Routiniers.

Dimanche 16 novembre

Liffré (35) Randonnée contée (RV à 14h au centre culturel).

Samedi 23 novembre

Saint-Nicolas-du-Pélem (22) Repas chanté pour la sortie du CD *Marie-Joséphine Bertrand, chanteuse du Centre-Bretagne*.

Samedi 13 décembre

Guénouvry (44) Repas chanté suivi d'un bal à l'occasion de la sortie du CD *Le Père Jean, sonneur d'accordéon des pays de Redon et de la Mée*.

Joute

Samedi 15 novembre

Liffré (35) Joute contée avec Yves Bourdaud, Jean-François Froger, Marceline Gelfroy, Roland Guillou, Marie-Jo Joulaud, Blandine Le Sauce, Jacqueline Orrière, Daniel Robert, Marie-Claire Sauvée, Armel Texier.

Stages

Samedi 15 novembre

Plésidy (22) Stage de bombardé et binlou kozh avec Daniel Le Noan et Alain Michel.

Org. Studi ha Dudi (02 96 13 10 69). studi-ha-dudi@wanadoo.fr http://pagesperso-orange.fr/studi-ha-dudi

15-16 novembre

Plésidy (22) Stages d'harmonie avec Roman Pellen, percussions avec Dominique Molard.

Org. Studi ha Dudi (02 96 13 10 69). studi-ha-dudi@wanadoo.fr http://pagesperso-orange.fr/studi-ha-dudi

Dimanche 16 novembre

Landunvez (29) Stage de danse du pays bigouden avec Raymond Le Lann. Org. Danserien Skolland (02 98 89 98 75).



13-14 décembre

Plésidy (22) Stages de guitare avec Nicolas Quémerer, flûte traversière avec Yannick Allory.

Org. Studi ha Dudi (02 96 13 10 69). studi-ha-dudi@wanadoo.fr http://pagesperso-orange.fr/studi-ha-dudi

Dimanche 16 novembre

Nantes (44) Stage de chant sur le répertoire de Pierre Burgaud et Constantine Guitonneau avec Catherine Perrier.

Org. Dastum 44 (02 40 35 31 05). dastum44@dastum.net

Samedi 29 novembre

Paris (75) Stages de *kan ha diskan* (répertoire gavotte) avec Marie-Laurence Fustec et Brigitte Le Corre, danse répertoire gavotte avec Alan Pierre. Org. Mission Bretonne/TAV (01 43 21 99 86/01 43 35 26 41). http://tav.trad.org

Samedi 6 décembre

Quimper (29) Stages sur les arrangements à la harpe avec Soig Siberil, flûte traversière avec Stéphane Morvan, percussions avec Dominique Molard.

Org. Conservatoire de musique et d'art dramatique de Quimper (02 98 95 46 54).

Plaqueur (56) Stages pour musiciens confirmés (1/3) : accordéon diatonique avec Patrick Lancien, bombardé avec Claude Baron, flûte traversière en bois avec Youenn Le Gam, guitare (accord ouvert) avec Erwan Berenguer, violon avec Pierrick Lemou. Org. Amzer Nevez (02 97 86 32 08). www.amzernevez.org

Samedi 13 décembre

Paris (75) Stage de danse fisel et kost ar c'hoad avec Jeannot Le Coz.

Org. Mission Bretonne/TAV (01 43 21 99 86/01 43 35 26 41). http://tav.trad.org

Paris (75) Stage de technique vocale et de gavottage avec Marc Clérier.

Org. Mission Bretonne/TAV (01 43 21 99 86/01 43 35 26 41). http://tav.trad.org

Samedi 10 janvier

Milizac (29) Stage de danses du pays de Rennes avec Joseph Denoual.

Org. Luskerien Melzig. Contact : Milo Le Moigne (02 98 37 90 51). milo.marguerite@wanadoo.fr

Du 12 au 16 novembre

Liffré (35) Les Estouriales, festival du conte. Org. Centre culturel de Liffré (02 99 68 58 58). www.ville-liffré.fr

Dimanche 7 décembre

Rennes (35) Breizh A Gan, fête du chant choral : concert "An Aval Hag Ar C'hreiz" avec les chorales de Kanomp Breizh, concert des chorales Kan Ar Vro, Les Chorales-Korhollen, Kaneion An Ornant, Awel Dreger, Mouez Paotred Breizh et Anna Vreizh. Org. Kanomp Breizh/Kendalch.

Conférences/Débats

Samedi 15 novembre

Nantes (44) Débat public "l'action culturelle associative face à la programmation institutionnelle" (15h, salle des conférences de la Manu). Entrée libre. Org. Bretagne Plus, Culture et Débats (02 40 63 75 42). http://bretagneplus.blogspot.com

Concours

Samedi 15 novembre

Liffré (35) Concours de conte ouvert à tous les conteurs amateurs.

Org. Gallo-Tonic. Inscriptions et renseignements au Centre culturel (02 99 68 58 58).

Dimanche 23 novembre

Ergué-Gabéric (29) Bombardés en Re-Fête.

Org. BAS29 (02 98 90 41 53). www.bas29.com

Dimanche 30 novembre

Loudéac (22) Concours de la ronde (sonneurs de couple, duos, chanteurs). Org. À la ronde (02 96 28 27 84).

Événements/Festivals

Du 5 au 22 novembre

Rennes (35) Festival Yaouank : fest-noz *PRAS*, concerts (voir détail en rubriques correspondantes).

Org. Skeudenn Bro Roazhon (02 99 30 06 87).

Du 12 au 16 novembre

Liffré (35) Les Estouriales, festival du conte. Org. Centre culturel de Liffré (02 99 68 58 58). www.ville-liffré.fr

Dimanche 7 décembre

Rennes (35) Breizh A Gan, fête du chant choral : concert "An Aval Hag Ar C'hreiz" avec les chorales de Kanomp Breizh, concert des chorales Kan Ar Vro, Les Chorales-Korhollen, Kaneion An Ornant, Awel Dreger, Mouez Paotred Breizh et Anna Vreizh. Org. Kanomp Breizh/Kendalch.

Conférences/Débats

Samedi 15 novembre

Nantes (44) Débat public "l'action culturelle associative face à la programmation institutionnelle" (15h, salle des conférences de la Manu). Entrée libre. Org. Bretagne Plus, Culture et Débats (02 40 63 75 42). http://bretagneplus.blogspot.com

Samedi 22 novembre

Collorec (29) Conférence-débat "Le fest-noz : ruptures, revivals ou continuités" animé par Yann Le Meur, avec Donatien Laurent, Marcel Ropars et Georges Le Meur (17h, salle polyvalente de Collorec, débat suivi d'une soirée festive).

Org. association du Printemps de Châteauneuf/Musik An Arvonik. Tél. 02 98 21 97 57.

Colloques/Rencontres

12-13 décembre

Rennes (35) Rencontres du patrimoine culturel immatériel de Bretagne : conférences, tables rondes, débats.

Org. Dastum/IRPa. Inscriptions auprès de l'IRPa (02 99 79 39 31). contact@irpa-bretagne.com

12-14 décembre

Gaillac (81) Colloque "Un monde qui bourdonne ou la vie palpitante des cornemuses". Org. GORDAE/La Talvera (05 63 56 19 17). talvera@talvera.org

Divers

Dimanche 14 décembre

Lézardrieux (22) Brocante musicale, scène ouverte, jeux musicaux.

Org. La Presqu'île à tuez-tête (06 27 28 35 32/06 18 58 37 56/02 96 16 53 30). lapresquatete@yahoo.fr

Dernière minute :

À l'heure de boucler ce numéro, nous apprenons le décès subit d'Yvon Gicquel, président de l'Institut culturel de Bretagne, à l'âge de 75 ans.

Ce grand défenseur de la culture bretonne avait été notamment le fondateur du Cercle celtique de Josselin, président de la confédération culturelle Kendalch de 1973 à 1982 et président de la coopérative culturelle Coop Breizh de 1982 à 2003. Il avait également été l'initiateur, dans les années 1970, de la Charte culturelle bretonne.

Nous nous associons à la peine de sa famille et de ses proches.

Samedi 20 décembre Le Danouët-Bourbriac

Fest-noz Nedeleg

fest-deiz/fest-noz, concert

animé par les lauréats du concours plin

- ✓ présentation du CD *Concours plin du Danouët 2008*
- ✓ présentation du CD-Rom/CD *Diskanoù*



Aet d'an Anaon

François Le Bris

Avec Francine Fer, François Le Bris avait constitué le premier couple de *kan ha diskan* qui se soit régulièrement produit à la scène et sur disque : ensemble, ils ont gravé cinq 45-tours pour la marque quimpéroise Mouez Breiz d'Hermann Wolf.

Il était né à Scrignac en 1923 et est décédé à la fin du mois de juillet 2008. En septembre 2007, il m'avait livré quelques souvenirs...

"Vers 1930, à Scrignac, tout le monde parlait breton. On ne pouvait pas faire autrement : ma mère ne savait pas le français ; mon père savait mais n'était pas là la plupart du temps [...].

Le chant ? Ça s'est fait de tout temps. Ma mère m'a dit que, tout petit, quand j'entendais un air qui me plaisait, un air de gavotte par exemple, il fallait que je l'aie le lendemain matin. Je l'entendais marmotter : "Ici, on ne va pas dormir cette nuit". Parce que je chantonnais l'air que j'avais entendu dans la journée. [...] On chantait tout le temps. Chez moi, on chantait, mes parents, mes oncles et tantes étaient de sacrés chanteurs. Quand j'ai eu huit ans, le curé est venu me chercher pour être enfant de chœur ; il m'avait repéré, sans doute. J'ai jamais ça. Je l'ai fait pendant huit ans. On allait chercher les cortèges d'enterrement, avec tout un attirail : la sonnette, les croix. J'y allais avec un vieux. Il me disait : "La-bas, au croisement, tu chanteras et tu auras cinq sous". [...] On chantait aussi les chants à danser, les chansons modernes. J'apprenais tout. À l'époque, on dansait avec les autres. Pour chanter la gavotte, il faut

SONIOU A GARANTEZ

(Chansons d'amour)
Malène FER et Monsieur LE BRIS de Scrignac



■ François Le Bris aux côtés de Francine Fer sur la pochette du 45-tours *Soniou a Garantez* au début des années 1960.

savoir danser. Moi, j'ai appris de mon père et de ma mère. En les entendant, je suivais [...].

Francine Fer était de Scrignac aussi. Un soir de Noël, elle m'a proposé de chanter ensemble. Il n'y avait pas de problème d'accent entre nous, pas de "trafic" de mots. J'avais déjà chanté avec d'autres, mais nous n'avions pas la "même note". [...] Moi, je m'accordais avec tout le monde, en haut ou en bas, je trouvais la note. Mais parfois, c'était difficile. Avec certains, c'était pas possible ; avec (Loeiz Ropars) par exemple. Avec Yann Thomas, de Bolazec, c'était difficile aussi. Trop haut, trop fort pour moi. On n'avait pas la même note."

(À propos de *kaner-diskaner*) "On se mettait d'accord avant. Mais certains ne voulaient pas commencer. Etienne (Thomas) par exemple. Il voulait seulement suivre. "Je ne me rappelle pas". Et en plus, il parlait entre les couplets : "Allez, François, vas-y!"

(À propos des enregistrements Mouez Breiz) "Ça a commencé (en

1958) avec Loeiz Ropars, après les concours de Poul-laouen. C'est lui qui est venu nous demander de venir enregistrer à Quimper. Pour le disque *Kantelligou ar Glahar*, nous avons appris les musiques avec une sœur du couvent de Scrignac qui jouait de l'harmonium."

François Le Bris, qui a fait une carrière de facteur à Brest, a cessé d'enregistrer en 1962 : "J'ai arrêté d'enregistrer quand j'ai cessé de participer aux activités du cercle celtique de Scrignac. Nous faisons beaucoup de déplacements, c'était fatigant. Mais je n'ai jamais arrêté de chanter. Je chante encore aujourd'hui, mais généralement tout seul. Il ne faudra pas s'étonner si on m'entend chanter après ma mort."

Propos recueillis par Gilles Kernière

■ Ce 45-tours reprend en version bretonne quatre chants enregistrés en français par Yvon Le Marc hadour sur le disque *Vacances bretonnes*. Il s'agit de textes de Pierre-Jakez Hélias mis en musique par le compositeur (de musiques de films, notamment) Michel Magne.

Discographie chez Mouez Breiz avec Francine Fer :

- *Soniou a garantez* (Chansons d'amour), 1967, 45 t, réf. 4570 (existe sous deux pochettes différentes)
- *Soniou a garantez* (Chansons d'amour) vol. 2, 1963, 45 t, réf. 4573
- *Tralalalaleno n° 1*-Chansons à danser, 1967, 45 t, réf. 4591
- *Kantelligou ar glahar*, 1961, 45 t, réf. 4592
- *Tralalalaleno n° 2*-Chansons à danser, 1967, 45 t, réf. 45101
- Participation à deux disques référencés 4511 et 3303 (non parus)

Kazetenn ar Vro Plinn

LES MEILLEURS MOMENTS RÉÉDITÉS

Radio Kreiz Breizh fête ses vingt-cinq ans et rend hommage à ses pionniers en publiant un recueil des meilleurs moments de *Kazetenn ar Vro Plinn*. Entre 1978 et 1982, ce journal enregistré sur cassettes permit notamment de diffuser au plus près de la source chansons, contes et récits de vie recueillis auprès des habitants du Centre-Bretagne. Une formidable aventure portée par une poignée de passionnés qui devait connaître de nombreux développements, préfigurant l'éclosion des radios associatives en langue bretonne.

de l'identité culturelle du pays. Ceux-ci s'appellent René Richard, Jean-Yves Thoraval, Jean-Yves Philippe, et c'est avec enthousiasme et détermination qu'ils se lancent dans l'aventure, obtenant, en premier lieu, la création du SIVOM de Kerne Uhel, qui va fédérer six communes de ce coin de Centre-Bretagne et lever un budget de lancement de 100 000 francs.

Portraits de pays

Premier salarié de la structure, René Richard devient la cheville ouvrière du projet. Magnétophone à l'épaule, il va aller sillonner la campagne plinn pour y enregistrer témoignages, récits de vie, et réaliser des reportages de terrain, le tout entièrement en breton. La *Kazetenn* se veut le reflet du quotidien comme des préoccupations de la population locale. Des sujets sur la vie d'un commerce de campagne, une journée à la foire ou un concours de danse plinn côtoient des dossiers plus sensibles comme le procès des jeunes agriculteurs de Trémargat, la construction controversée d'un barrage, un plan social dans une entreprise locale...



À côté de ce volet actualité, une place importante est consacrée aux collectages de chansons et contes réalisés auprès d'anciens par de jeunes musiciens ou chanteurs. Au travers de ses acteurs, la riche culture traditionnelle du pays se voit ainsi particulièrement mise en valeur. Au fil du temps, la part consacrée à l'actualité locale s'accroît. Parallèlement, la *Kazetenn* s'ouvre à d'autres cultures, livrant des récits venus d'Afrique, d'Asie Mineure ou du Québec. Elle intègre aussi des reportages réalisés par des abonnés, qui se mettent peu à peu à adresser leurs propres enregistrements à la rédaction.

■ Un exemplaire de la *Kazetenn* de l'époque. Ce n'est qu'un tout début des années 1980 que les jaquettes des cassettes s'ornent d'illustrations, venant compléter la liste des documents sonores proposés (Collection Dastum).

Il y a encore peu, dans le numéro 208 de *Musique Bretonne*, cette précieuse référence en matière de collectage était signalée, avec regret, comme épuisée. Nous ignorions encore alors l'excellente initiative de Radio Kreiz Breizh, qui a choisi, pour fêter son vingt-cinquième anniversaire, d'en éditer une anthologie sur double CD. Revoici donc *Kazetenn ar Vro Plinn*. Non pas la "cassette" (faux ami !) mais bien la "gazette" ou "journal" du pays plinn.

C'est en 1978 que naît la première *Kazetenn*, à l'initiative de



211 - NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2008

À raison d'une parution d'une cassette d'une heure toutes les trois semaines, c'est un véritable portrait parlé du pays plinn qui s'ébauche petit à petit, raconté par ses habitants, dans leur langue.

En lien étroit avec le SIVOM, René Richard réalise, depuis les combles de l'ancien presbytère de Lanrivain, le montage et la duplication des bandes. Distribuées par abonnement et en dépôt-vente dans les commerces de proximité, les *Kazetenn* vont rencontrer un vrai succès, comptant jusqu'à 400 abonnés. Cent cinquante foyers ouvrent leur porte à une grande révolution technologique en se dotant de magnétophones! L'initiative d'un tel magazine est de toute évidence bienvenue dans la région qui souffre alors de l'exode rural, du vieillissement et de l'isolement croissant de sa population. Dans un tel contexte, la *Kazetenn* se positionne clairement comme un outil d'animation et de développement local. Et c'est bel et bien le rôle qu'elle va tenir, en encourageant la vie associative et l'organisation de manifestations festives, grâce, notamment, à une rubrique d'annonces locales qui permet de communiquer des informations à travers tout le pays. Cette abondance de documents sonores fait aussi apparaître de nouvelles vocations de collecteurs ou de reporters tandis que le breton dialectal du pays plinn retrouve une nouvelle vigueur, suscitant notamment l'intérêt des néo-bretonnants en quête de sources orales.

De la création de l'ARCOB à RKB

Très vite, le succès de *Kazetenn* va faire bouler de neige. Peu de temps après, Yann Le Meur crée, sur le même principe, *Kazetenn ar Menez*, qui couvre les pays de Châteauneuf-du-Faou et du Huelgoat. Suivent les créations de *Kazetenn ar Vro Dreger* pour le Trégor et *Kazetenn an tri e banton* pour les cantons de Gourin, Le Faouët et Langonnet. Bientôt, ces quatre associations se regroupent au sein de l'ARCOB,



■ À la foire de Quéménès à la fin des années 1980. Ce sont des instants de vie comme celui-ci qui ont capturé *Kazetenn* quatre ans durant. À noter que les auteurs de cette photo, Michel et Nicole Sohier, ont sorti, à l'occasion du 25^e anniversaire de RKB, un film d'une heure à partir d'images de foires, de pardons ou de fêtes recueillies sur plusieurs dizaines d'années en Centre-Bretagne.

l'Atelier régional de communication orale de Bretagne. Nous sommes alors au début des années 1980 et la libéralisation des ondes devient effective. Yann Le Meur, René Richard et Gaby Kerdoncuff se lancent alors dans une nouvelle aventure et créent la première radio associative non commerciale en Centre-Bretagne: c'est ainsi que naît Radio Kreiz Breizh.

Un recueil sur double CD

Restée fidèle à ses principes fondateurs, la radio basée à Saint-Nicodème poursuit aujourd'hui sa mission de valorisation de la culture locale et de maillage du lien social. Pour son vingt-cinquième anniversaire, elle a souhaité remonter à ses sources et confié le soin à une solide équipe de connaisseurs, formée notamment de Marcel Guillou, Ifig Troadec et Henri Le Naou, de sélectionner quelques-uns des meilleurs moments de *Kazetenn*. Ce recueil,

qui comprend des entretiens, des contes, des chants, et de la musique est à présent disponible sur double CD, dont on peut écouter des extraits sur le site www.radio-kreiz-breizh.org. Au-delà même du caractère extrêmement précieux de ces collectages effectués auprès de derniers porteurs de mémoire du pays, ce sont des documents d'une grande valeur d'un point de vue ethnologique, sociologique et linguistique qui sont rendus à nouveau accessibles à tous. Trente ans après la première *Kazetenn*, ils revêtent même désormais une valeur historique. Se souvient-on seulement aujourd'hui combien fut révolutionnaire l'apparition de la première cassette audio?

Caroline Le Marquer

Double CD *Kazetenn ar Vro Plinn*: 20€. Disponible auprès de Radio Kreiz Breizh, Le Bourg, 22160 Saint-Nicodème (par correspondance: + 2€).

Trio Enora

ACCORDS D'ICI ET D'AILLEURS

Grégoire Hennebelle au violon, Youen Paranthoën à l'accordéon et Enora de Parscau au chant forment depuis 2002 le Trio Enora, une formation longtemps restée plutôt rare et discrète mais qui donne aujourd'hui sa pleine mesure sur scène. On pourra les écouter notamment le 27 décembre à Amzer Nevez avec de nouvelles compositions qui s'épanouissent entre inspiration traditionnelle et couleurs jazz, orientales ou celtiques. Alors qu'ils préparent actuellement leur premier album, ils ont bien voulu répondre à nos questions.

T.E.: Grégoire et moi nous sommes connus sur les bancs de la fac de musique à Rennes. On jouait ensemble en diverses occasions, en duo accordéon diatonique-violon dans les festoù-noz, dans les sessions de musique irlandaise, mais aussi cachés dans notre appartement où, tous les mardis soirs, l'on s'essayait à des boeufs jazz. On écoutait aussi des enregistrements de collectage.

La rencontre avec Enora en 2002 a permis de travailler à une synthèse de toutes ces envies musicales, au niveau des arrangements, des improvisations, du rythme, autour de chansons bretonnes. Les débuts ont été assez chaotiques, les premiers brouillons étaient trop dissonants, pas assez construits... Il nous a fallu plusieurs années pour trouver un son qui nous plaise. Nous étions aussi assez touchés par le manque d'affection, voire le rejet de la majorité des jeunes de notre âge pour les chansons du coin. Le petit milieu de la musique bretonne parle beaucoup de musique "populaire", mais cette musique est loin d'être populaire aujourd'hui.

Musique Bretonne: Quels sont vos parcours respectifs?

Y.P.: Enora est trégorroise, elle a commencé à chanter en breton toute petite et elle n'a jamais arrêté. Elle a appris notamment au contact d'Ifig et Nanda Troadec, Louis-Jacques Suignard, Marcel Guillou, Annie Ebrel, lors de stages, de festoù-noz et de veillées. Elle est aujourd'hui institutrice en breton et chante avec Murielle Quelen et Yolaine Delamaire.

Grégoire vient du pays de Josselin, il a fait des études de violon classique, puis s'est frotté au jazz à l'ENM de Saint-Brieuc. Il joue aussi du binoué et de la contre-

basse. Il est membre d'Arz Nevez et d'Eric Menneteau Quintet et s'est produit avec Norkst et Arthus Folles Pensées. Il joue en couple avec son père, Olivier Hennebelle.

Pour ma part, je viens du pays d'Auray. J'ai appris l'accordéon à Mériadec, puis j'ai suivi la formation de l'ENM de Saint-Brieuc où j'ai obtenu un DE de musique traditionnelle. Je joue aujourd'hui avec Spontus, Makida Palabre, la Compagnie des Masques, et enseigne dans les écoles de musique de Baud et Locminé.

M.B.: Comment s'est formé le trio et avec quel projet?

■ Enora de Parscau, Grégoire Hennebelle et Youen Paranthoën (Photo Anne-Marie Deparscau).



Musique Bretonne



■ Dans son travail de composition, le trio s'efforce de préserver un esprit de jam session (Photo Anne-Marie Deparscau).

M.B. : Votre musique procède d'une écriture complexe, qui fait se croiser de multiples influences: musique bretonne, musiques celtiques, musiques des pays de l'Est, free jazz...
T.E. : C'est le résultat d'une volonté d'arranger les chansons d'une manière dynamique, construite et assez divertissante. Le constat initial est assez simple: nous aimons tous les trois les chansons en breton quand elles sont a capella, à l'état brut. Nous aimons aussi les formes instrumentales qui traversent les étiquettes, les modes. Notre démarche musicale globale, c'est de trouver le plus de liberté possible, d'avoir une musique qui évolue en permanence en fonction de nos vies, et donc de mettre en place les outils pour traduire ça. Les clivages trad'/classique, tonal/modal, oral/écrit, mesuré/non mesuré, ne nous intéressent pas. Nous avons travaillé des aspects techniques précis, issus de la musique d'ici: on a essayé de

copier le jeu biniou-bombarde au point de vue de la complémentarité rythmique, contrapuntique, du jeu sur le bourdon. On a cherché aussi à transcrire instrumentalement le *kan ha diskan* en termes de dynamique du tuilage et de jeu de variations. Nous voulions aussi trouver un système qui permette à Enora de conserver le côté récitatif des complaintes, mais dans le cadre d'une structure rythmique et harmonique définie. Ce n'est pas parce qu'il y a une grille, une pulsation qu'on est prisonnier, au contraire. Dans notre façon de travailler, nous essayons de maintenir constamment un esprit de *jam session*, avec très peu d'écriture, une transmission orale des arrangements, un travail au tempo, de la réactivité, de la spontanéité. La démarche est acoustique parce que nous n'utilisons pas d'effets, mais aussi parce que nous essayons de travailler le son du trio pour pouvoir jouer sans être sonorisés. Le travail sur les timbres et les tech-

niques avancées des instruments procède aussi de cette recherche.

M.B. : Youen et Grégoire, vous avez tous les deux fait partie de la première promotion de la *Kreiz Breizh Akademi*. En quoi cette expérience a-t-elle pu influencer sur votre démarche, notamment votre travail sur les musiques modales?

T.E. : Le trio existait déjà quand on a commencé la formation de *Kreiz Breizh Akademi*. Comme on le disait précédemment, la modalité n'est pas à opposer à la tonalité. Youen est de toute façon limité par son instrument. Nous sommes tous les trois de la campagne, nous avons aussi fait des études. Nous avons alors des bases rurales si on veut, donc un goût premier pour la musique d'ici à l'état brut: chant a capella, biniou et bombarde, accordéons solistes, hors des simplifications à outrance qui ont pu être faites. Mais quand on a voulu jouer ensemble, on s'est

vite senti à l'étroit, coincé entre l'unisson et le bourdon. S'il faut à tout prix mettre des étiquettes, on espère que la multiplicité de celles-ci finisse par brouiller les cartes: musique du monde, jazz, Zappa, musique folk américaine – pour le travail sur les chœurs –, musique d'Afrique de l'Ouest, accordéon créole, violon indien, musique savante occidentale, musique moderne, rock et soul.

M.B. : Vous avez choisi un répertoire entièrement en breton. Un choix esthétique, militant ou tout simplement le choix naturel d'une langue qui est la vôtre au quotidien?

T.E. : C'est le choix d'un répertoire qu'Enora transporte avec elle depuis longtemps. Ses compositions se font en breton, qui est presque sa langue maternelle. On travaille actuellement sur des chansons du pays de Josselin, région dont Grégoire est originaire, et un projet de chansons du pays vannetais est dans l'air. Ces chansons parlent de choses qui nous touchent, même si elles sont issues d'une autre société. C'est donc pour beaucoup un choix esthétique. Après tout, une esthétique cohérente, c'est souvent du militantisme, et ça concerne aussi le quotidien! Nous parlons souvent de l'histoire, ou des histoires du coin, du sens des chansons, de la

vie dans la société d'avant, mais aussi de la vie maintenant, de l'évolution du cadre, de l'environnement, de la place de l'art dans la vie des gens, de la dilution de la culture et des liens sociaux.

M.B. : Ce répertoire comporte des titres traditionnels et des compositions originales. Qu'est-ce qui a guidé votre choix et l'inspiration d'Enora?

T.E. : Le répertoire d'Enora fait partie des chants qui l'accompagnent depuis longtemps. Nous avons tous les trois essayé de ménager une place pour l'accompagnement. Plusieurs angles d'attaque pour cela: les répétitions nombreuses et les réponses dans les chants traditionnels, nécessaires à l'imprégnation, alourdissaient souvent le propos dans un contexte de chant accompagné. Les supprimer a permis d'ouvrir des espaces pour des interventions instrumentales.

Nous n'avons pas forcément choisi ces chants, dans le sens où nous n'avons pas épluché des tonnes de cassettes pour sélectionner le top dix des chansons bretonnes, mais nous avons fini par intégrer dans notre imaginaire les personnages qu'il véhicule et qui sont de toute façon interprétables de multiples façons. Enora compose depuis trois ans environ, elle parle des choses de la vie, sur

des mélodies qui sont dans ses références, si on veut. Ça sonne gavotte, mais parfois aussi vannetais, et ce sont des histoires assez personnelles.

M.B. : Quels sont les lieux où vous vous produisez?

T.E. : Nous nous produisons en concert, dans les bars. Le cadre est celui d'une musique à écouter, mais c'est souvent dansant, on peut surprendre les gens qui ne comprennent pas ce qu'Enora chante à se trémousser sur la gwerz *Perinaig ar mignon*. Nous essayons de toucher un public le plus large possible sans tomber dans un format commercial.

M.B. : Vous préparez actuellement un album. Peut-on déjà parler de ce qu'il contiendra?

T.E. : L'album contiendra le répertoire de concert que nous jouons actuellement, afin de commencer de nouveaux travaux: amener encore plus de chant, avec des chœurs, mais aussi des solistes différents, et travailler à des compositions en commun.

Propos recueillis par
Caroline Le Marquer

Le trio Enora sera sur la scène d'Amzer Nevez, à Plœmeur, le 27 décembre. Réservations au 02 97 86 32 08.

AMZER NEVEZ

CONCERTS

Samedi 15 novembre *Alain Pennec Quartet* : "Hunvre an diaoul" (création)

Vendredi 12 décembre *Bërtran Obrée Trio* : "Olmon e Olva"

Vendredi 27 décembre *Trio Enora*

Amzer Nevez, Soye, 56270 Plœmeur 02 97 86 32 08 www.amzervevez.org

Leilia

TRADICIÓN MODERNA

En Galice, on les considère comme les initiatrices de l'exploitation des collectages autant que de la mise en scène et en musique de la riche tradition musicale du pays. Bien connues sur leurs terres et dans toute l'Espagne, elles ne sont encore que peu produites à l'étranger. Cet été, les cinq commères de Leilia ont goûté aux joies des festivals musicaux en Bretagne. Rencontre.

Quand, en 1989, ces cinq amies se décident à former un groupe, elles le font tout d'abord pour combler un vide. "Nous nous rendions compte qu'une partie des airs recueillis au cours des collectages n'était pas utilisés, pas transmis ni aux groupes de danse, ni aux groupes de musique traditionnelle, raconte Montse. Et pourtant, nous étions convaincues que tous ces morceaux que nous entendions dans les villages avaient suffisamment de force, de poids, d'identité pour être mis en spectacle, chantés sur scène. Le peuple galicien méconnaissait vraiment sa propre musique, pour plein de raisons. Nous avions pour objectif que ce patrimoine soit enfin transmis, mais nous ne savions pas vraiment comment nous allions procéder! Alors nous nous sommes retrouvées, nous avons préparé quelques morceaux, nous les avons joués... Et puis les années ont passé et, finalement, quand nous regardons en arrière, cela fait vingt ans que nous sommes sur le terrain!"

Et elles peuvent être fières du travail effectué et des résultats de leur acharnement pendant ces vingt ans. Alors que, dans les années 1980, on pouvait regretter le manque d'intérêt des Galiciens pour leur propre musique, la fin des années 1990 et les années 2000 ont vu l'explosion



du nombre de groupes folk, des bandas de gaitas (équivalent de nos bagadous) et des groupes de danse.

"Quand nous avons fondé Leilia, peu de personnes s'intéressaient à la musique traditionnelle galicienne. Quand on disait qu'on jouait de la pandeireta, on nous regardait avec des yeux ronds! De nos jours, les cours de chant, de musique traditionnels sont pleins! Nous voudrions que les gens d'aujourd'hui retrouvent un matériau musical pour passer du bon temps: qu'ils dansent, qu'ils chantent..."

Nous voudrions que la culture traditionnelle renaisse, grandisse."

Une tradition féminine

Sur scène, les cinq commères interprètent des airs traditionnels en s'accompagnant de la pandeireta (sorte de tambourin) ou d'objets en tous genres (une pioche et un caillou, un bidon de piment vide...) qui étaient utilisés lors des travaux de champs ou lors des fêtes dans le village.

Dans la société galicienne, marquée par une tradition de forte émigration masculine, les femmes ont une place centrale. "Par tradition, c'est le rôle des femmes que de chanter, d'animer le village. Quand on regarde de plus près les paroles de chansons que nous mettons en scène, on comprend pourquoi elles sont au centre de ce monde musical. Les couplets parlent de la vie en général, de la vie quotidienne dans le village, de la voisine, d'amour et de chagrins d'amour", commente Felisa.

Leilia a toujours su avancer calmement, en respectant l'évolution lente du regard de la société sur la tradition, sur la musique...

C'est en apportant un élément nouveau dans chacun de ses disques que le groupe a réussi à faire connaître petit à petit la musique traditionnelle au grand public.

Des disques comme autant d'étapes

En 1994 sort le premier disque, à caractère presque ethnographique: "Sur ce disque, nous



Leilia lors de sa prestation à Brest 2008. Cf-contre, à gauche, Felisa Segade Otero.

n'avons rien apporté de personnel, de propre, à part nos voix. Nous avons seulement voulu enregistrer les morceaux les plus caractéristiques des différentes zones géographiques où nous avons fait du collectage", explique Ana. Quelques années plus tard sort le second disque du groupe, appelé Verdades y mentiras (vérités et mensonges). Plus moderne, plus accessible aux non-initiés, il est très vite devenu une référence dans la discographie galicienne. "Ce disque a été l'occasion d'intégrer de nouveaux éléments: des mélodies, des arrangements musicaux avec des instruments qui ne sont pas purement traditionnels, des polyphonies. Notre but était aussi d'ouvrir l'éventail des publics à qui nous nous adressons. Nous avions envie que des personnes qui jamais ne se seraient intéressées à la musique traditionnelle écoutent notre nouveau disque, viennent nous voir en concert." Avec le troisième opus

Madama, Leilia franchit encore une nouvelle étape en intégrant des textes personnels à son répertoire. "Nous avons voulu des textes plus proches du monde moderne. Tout en respectant la mélodie traditionnelle, nous avons chanté des textes de Suso Del Toro, qui est un écrivain galicien connu, ou encore des textes écrits par quelques-unes d'entre nous." Le quatrième et dernier disque en date, Son de Leilia, est un peu un disque bilan, qui regroupe les différentes collaborations du groupe avec d'autres formations telles que Milladoiro, pionnier de la musique celtique en Galice, le gaitero Xosé Manuel Budiño ou les Bretonés de Bleizi Ruz...

Le prochain disque de Leilia sera destiné aux enfants, une suite logique pour Felisa et Montse, qui toutes deux enseignent la musique et la danse traditionnelles: "Nous pensons que si nous n'alimentons pas ce qui vient derrière nous, tout

le travail que nous avons fait finira par s'écrouler, par mourir. Il nous semble important que les enfants aient un référent en musique traditionnelle et que ce référent soit un groupe bien vivant et dynamique. Nous comptons baser notre prochain travail sur les danses jeux et joindre un DVD au traditionnel CD."

Felisa opine: "Personnellement, j'ai autant de plaisir à chanter pour des gens qui tiennent juste pour passer un bon moment qu'à donner des cours à des personnes qui portent un réel intérêt à la culture. Faire partie de cette chaîne entre la tradition et le monde moderne, c'est cela qui est vraiment passionnant."

Textes et photos: Aurélie Drillet-Rougier

Musique traditionnelle et pratiques amateurs

Teuliad



À dire vrai, notre dossier sur les pratiques amateurs était programmé bien avant que n'éclate la discussion sur le projet de loi qui les concerne. Ce dossier se réalise aujourd'hui, alors que le débat semble clos, au moins temporairement, et nous nous réjouissons de pouvoir aborder la question en dehors d'un contexte polémique, tant il est vrai que les pratiques amateurs ne peuvent se réduire à la question de leur encadrement légal. Il s'agit avant tout de les reconnaître, de les identifier pour ce qu'elles sont et d'éviter de parler en leur nom. Certes, certaines associations sont suffisamment importantes pour porter haut leurs revendications, comme l'a fait cet été la BAS, par exemple. D'autres fédérations, comme la COJAC, ont même été sollicitées par le ministère de la Culture pour donner un avis sur le texte de loi en question. Mais il reste, nous semble-t-il, encore rare de voir les intéressés témoigner eux-mêmes de leur pratique et de ce qui sous-tend celle-ci. Nous sommes donc allés à leur rencontre afin de recueillir leurs propos.

Pour autant, nous ne pouvons pas non plus ignorer le contexte politique dans lequel s'inscrit ce débat. C'est pourquoi Dastum, par le biais de son président, a pris clairement position (voir le texte du communiqué en p. 31), tout en invitant à la réflexion. La discussion ne s'arrête pas là, et nous vous convions, que vous soyez artistes amateurs ou professionnels, organisateurs occasionnels ou détenteurs d'une licence d'entrepreneur de spectacles, à donner suite à ce dossier en nous faisant part de vos réactions. Ceci est d'autant plus important que nous organiserons une table ronde sur ces pratiques amateurs durant le premier trimestre 2009 afin que l'ensemble des acteurs concernés puisse être force de proposition. M. Jean-Yves Le Corre, directeur de la DRAC, s'est engagé à y participer et à faire remonter constats et propositions auprès du ministère.

En élaborant ce dossier, nous avons implicitement admis qu'était amateur toute personne qui ne vivait pas exclusivement de sa pratique. Il n'y a à aucun jugement qualitatif, étant entendu, comme chacun le sait, qu'un sonneur amateur peut fort bien représenter son terroir comme aucun autre. Pour l'instant, nous ne généraliserons pas notre propos, et ne parlerons que du domaine que nous connaissons un peu, à savoir la musique traditionnelle. Les témoignages que nous vous proposons sont très variés et montrent à quel point, d'ailleurs, toute généralisation serait difficile. Dans ce premier volet, prenons le temps de découvrir ces témoignages, avant d'aborder la question du lien inextinguible entre pratiques amateurs et professionnelles, toutes deux nécessaires à la vitalité de notre culture, à nous demander ce qui les spécifie et quel encadrement serait approprié ou pas.

■ En haut à gauche, Gildas Chassebois, Fabien Lichetti et Françoise Le Moal du collectif Fortunes de Mer en concert à Brest 2008 (photo Odile Cholet) ; dessous, Brigitte Le Corre et Marie-Laurence Fustec lors du fest-noz hommage à Manu Kerjean en octobre 2007 à Plouray (photo Myriam Jégat) ; à droite, Mickaël Hautbois et Didier Auffray lors de la Fête de la Gallésie en juin 2006 (photo Myriam Jégat).

Charles Quimbert

Paroles d'amateurs...

ILS TÉMOIGNENT DE LEUR PRATIQUE

Ils ont en commun le goût de chanter ou de faire de la musique, mais vivent-ils pour autant leur passion de la même manière? Derrière le vocable générique de musicien "amateur" se cachent en réalité des expériences et des motivations variées. Nous sommes allés à la rencontre de quelques-uns d'entre eux, chanteuses et chanteurs, musiciennes ou musiciens qui nous ont parlé de leur pratique et du sens qu'ils lui donnent. Entretien.

Roger Chotard, du groupe Ar Men Du
"J'ai l'impression de jouer comme jouait mon père"

Familier des festoù-noz du sud Ille-et-Vilaine avec son groupe Ar Men Du, Roger Chotard se considère comme un "petit sonnou" qui cherche simplement "à faire danser les gens". Avec, cependant, un répertoire qui compte pas moins de soixante danses!

Musique Bretonne: Parle-nous d'abord de la formation dans laquelle tu joues.

Roger Chotard: Ar Men Du est composé de cinq musiciens: Jean Kerhervé (binou, veuze, clarinette), Michel Coudrais (bombarde, flûte irlandaise), Michel Oger (vielle et chant), Claude Le Mauff (accordéon diatonique) et moi-même à l'accordéon diatonique et au chant. La formation actuelle existe depuis deux ans et l'histoire a commencé il y a cinq ans avec Claude Le Mauff, Béatrice Klein (bombarde) et moi.

M.B.: Quel est l'objectif de votre groupe?
R.C.: Il s'agit pour nous de remettre au goût du jour des



■ Le groupe Ar Men Du (Photo DR).

M.B.: Est-ce que tu sais jouer, danser, toutes ces danses? Que penses-tu de la notion de style?

R.C.: Je sais sans doute en danser la moitié, et pas à la perfection. Ce sont les danseurs qui nous disent si ça ne va pas lorsqu'on joue une danse pour la première fois. Le style, je ne sais pas trop à quoi cela se réfère. J'ai l'impression de jouer comme jouait mon père. Je ne connais rien à la musique et joue d'oreille. Parfois, il y a des notes qui manquent mais les temps sont là et le rythme également.

M.B.: Que penses-tu des musiciens ou des groupes qui ne jouent que six ou sept danses qu'ils pensent mieux maîtriser que les autres?

R.C.: Ce serait bien qu'ils en jouent plus et qu'ils ajoutent à leur répertoire des danses sorties de derrière les fagots. Il faut faire voir au jeune public qu'il y a autre chose que la gavotte ou le rond de

Saint-Vincent; ils pourraient "s'éclater" sur un avant-deux de Bazouges, par exemple.

M.B.: Comment te situes-tu par rapport aux autres groupes que tu entends?

R.C.: Il y a du bon et du moins bon. Parfois, il y a trop de basse ou trop d'arrangements et les puristes de la danse ne s'y retrouvent pas; c'est indansable et cela relève plus de la musique pour concert. Je me considère comme un petit sonnou, je cherche à faire danser les gens et aussi à faire chanter quand la danse le permet, et c'est très apprécié.

M.B.: Quels contacts avez-vous avec les groupes professionnels? Penses-tu que vous êtes en concurrence?

R.C.: Avec certains, le contact est bon, avec d'autres, on est "petit groupe". On peut dire qu'il y a concurrence lorsque l'organisateur est une association à petit budget. Dans ce cas, elle va se tourner vers nous. Il y a aussi deux types de public: les jeunes qui veulent que ça bouge, même s'ils font cinq ou six fois la même danse, et les moins jeunes qui ont pris ou prennent des cours. Ce sont deux publics qui n'attendent pas la même chose. Mon plateau idéal comporterait un couple de sonneurs, un duo ou trio de chanteurs et un groupe d'instruments divers. Il y a beaucoup de gens qui apprennent mais peu qui fréquentent régulièrement les festoù-noz ou les festoù-deiz. Il faut que le fest-noz soit un moment, festif, convivial, où se vit une culture, où il y ait du lien social.

M.B.: Comment as-tu appris à jouer?
R.C.: En fait, mon père jouait de l'accordéon et a animé de très nombreuses noces autour de Pipriac avant de se marier. Il a fait son premier mariage en 1928, à l'âge de dix-sept ans. Il a com-



■ Le père de Roger Chotard, Jean Chotard (1911-1983), fameux sonnou de Pipriac, ici au sein d'un cortège de nocce en 1944 (Collection famille Chotard).

mencé sur un Dedenis une rangée. Son dernier mariage, il l'a fait en 1944 sur un Maugein trois rangs. En pleine gloire, autour de 1936, jouer dans les mariages rapportait gros. Avec l'argent mis de côté, mon père a pu s'acheter les pierres, la charpente et les ardoises de la maison qu'il allait construire.

En 1944, à trente-trois ans, il a eu à choisir entre l'accordéon et sa future femme, et comme il avait déjà pas mal joué sur le canton de Pipriac, il a choisi le mariage, mais il a fallu qu'il se sépare de son Maugein. Ils prenaient une petite ferme et, pour ma mère, il n'était pas question qu'il rejoue.

À sa retraite, en 1974, nous lui avons acheté un Hohner deux rangs chez Jakez Le Soueff à Redon. Il s'est remis à jouer au "club". À cette époque, un grand sonnou sévissait dans la région de Redon, le Père Jean (Jean Debeix, voir notre article en p. 42); mon père l'avait connu autrefois et ils se sont retrouvés par mon intermédiaire car je fréquentais déjà les festoù-noz. Ils ont passé de longs moments ensemble autour d'un petit rouge; ils se rappelaient les bons moments et ils jouaient ensemble, à la maison, dans l'intimité.

C'est à cette époque que j'ai com-

mencé à tirer sur l'accordéon, avec les encouragements du père Jean. Mon père m'avait dit: "Commence par apprendre Ave Marie Stella, après, ça ira tout seul." J'avais la bénédiction des dieux! Je n'ai jamais pris de cours ni lu de tablatures, ni de partitions. J'écoute et, quand un air fait tilt à mon oreille, je l'apprends. La devise de beaucoup de sonnous autrefois était de dire "dans'terjou je se ben c'que joue!" (danse toujours, je sais bien ce que je joue!).

M.B.: Tu as entendu parler du débat actuel sur les pratiques amateurs? Qu'en penses-tu?

R.C.: Si on s'en prend aux musicos amateurs, c'est la fin des petits festoù-noz, c'est la mort des associations militantes. C'est vrai que nous, petit groupe, on s'interroge. Comment faire pour être dans la légalité? On ne touche pas de salaires, on a juste des défraielements. Et parfois, on va jouer très loin.

Propos recueillis par Charles Quimbert

Marie-Laurence Fustec
"Je ne suis bien que quand je suis sur scène"

Née à Scrinac, en Centre-Bretagne, Marie-Laurence Fustec chante en fest-noz depuis l'enfance. Son plaisir de chanter? Un élan vital qui la porte au quotidien.

Musique Bretonne: Comment as-tu commencé à chanter, à parler breton?



Marie-Laurence Fustec et Brigitte Le Corre au Festival interceltique de Lorient (Photo Jean-Yves Toux).

Marie-Laurence Fustec: Je suis née en 1962 et on peut dire que je suis bilingue de naissance. Mes parents étaient agriculteurs et ma grand-mère, née en 1907, vivait à la maison. Quand elle a été en âge d'aller à l'école, c'était la guerre, alors, elle n'a pas beaucoup appris le français. Elle ne nous parlait qu'en breton, du coup, tout le monde parlait breton à la maison. Seulement, comme le breton était plus ou moins mal vu après la guerre - c'était pris pour du "Bretz alao" -, on utilisait le français dès que quelqu'un venait chez nous. J'ai commencé à faire du breton à l'école, en classe de première au lycée à Morlaix puis, plus tard, j'ai passé une licence de breton. J'ai repris mes études à trente-sept ans, après avoir été porchère puis mère au foyer. Maintenant, je suis institutrice bilingue à Carhaix.

M.B.: Le chant était déjà présent dans ta famille ?

M.L.F.: Pas vraiment dans ma famille. C'est vrai que mon grand-père (Théophile Richard) était un

superbe chanteur, mais je ne l'ai pas connu. Il chantait avec son frère, mais aussi et surtout avec sa sœur. Ma grand-mère disait toujours en parlant de moi: "Celle-ci ressemble à son grand-père". Lui, il chantait tout le temps. Un jour, notre voisine étant décédée, mon grand-père s'en va à pied avec le fils de cette dame pour aller chercher la croix à l'église, à cinq kilomètres de là. Sur le chemin du retour, il s'est mis à chanter en lui disant: "Tiens, cet air-là, tu ne le connais pas?" Il avait oublié que son compagnon de route était en deuil et qu'il ne devait pas chanter! La sœur de mon grand-père, Marie-Louise Richard, m'a, elle, transmis pas mal d'airs à danser et aussi des *gwerz*ton.

À la ferme, il y avait des repas de fin de gros travaux, le battage et l'arrachage de pommes de terre, ce n'était pas triste! On était bien fatigué après la journée de travail mais le repas, et surtout l'ambiance joyeuse qui y régnait, requinquaient tout le monde. La première fois que j'ai pu y assister,

j'avais huit ans, c'est là que j'ai découvert le *kan ha diskan*. Immédiatement, je me suis dit que c'est ce que je voulais faire. Le Noël suivant, j'ai demandé qu'on m'achète un magnéto et, avec mon frère, on a commencé en allant enregistrer les voisins. Je trouvais ça beau, joyeux, ça me plaisait car ça faisait danser. Tout le monde y prenait du plaisir. J'ai appris et, l'année d'après, avec ma sœur, plus âgée, on a chanté au fest-noz de l'amicale laïque à Sigrignac. J'avais neuf ans et demi.

Dans les années 1970, il y avait énormément de petits festoù-noz. C'est l'époque aussi où l'on a fait venir à Sigrignac les Diaouled, les Sonerien Du, les Bleizi Ruz à leurs débuts. Les gens ont été fascinés par les groupes, peut-être parce qu'à Sigrignac, il n'y avait pas de tradition sonnée, à part l'accordéon. Le public de ces festoù-noz n'était constitué que de gens du coin, contrairement à aujourd'hui. Maintenant, les gens d'ici ne fréquentent que très peu les festoù-

noz; on le voit bien à Poullaouen, où, pour la Nuit de la gavotte, il y a très peu de Poullaouennais dans la salle! Il reste les festoù-noz des pardons où la population locale est présente.

M.B.: La voie était ouverte...

M.L.F.: Oui, au collège j'ai rencontré Marie-Hélène Jézéquel, petite-fille d'Auguste Morvan, un chanteur de Sigrignac connu comme bon chanteur avec son frère François (il ne s'agit évidemment pas des frères Morvan actuellement connus et qui chantent du répertoire plin). Elle aussi s'y intéressait; on s'est mis à chanter ensemble pendant quatre ou cinq ans sur les conseils avisés de son grand-père. Par la suite, j'ai chanté avec Marie-Pierre Lozach, rencontrée au détour d'un fest-noz. Je chantais également avec des chanteurs de Sigrignac comme François Bris. J'ai eu beaucoup de chance car mes parents me laissaient aller au fest-noz très jeune. Tous deux, surtout mon père, étaient très fiers de moi. Lui aussi chantait, mais uniquement quand il avait bu un petit coup! Je chante aujourd'hui un air qu'il m'a transmis et qui n'est plus chanté par les autres chanteurs: l'air de *Coant kozh* de Sigrignac, *ton doubl*.

M.B.: As-tu voulu vivre de la chanson ?

M.L.F.: Jamais. En fait, j'ai arrêté de chanter pendant dix ans, entre l'âge de vingt-deux et trente-deux ans. C'était la fin des années 1980 et il y avait beaucoup moins de festoù-noz. J'habitais près de Morlaix et la tradition était moins vivante. Puis j'ai déménagé à Poullaouen et j'ai recommencé à chanter avec Marie-Pierre Lozach, mais aussi, à l'occasion, avec Alain Leclère, Erik Marchand ou Nolen Le Buhé. Depuis que j'ai recommencé à chanter, je ne peux plus arrêter, je me sens beaucoup mieux. Je crois bien que c'est vital pour moi! J'ai rencontré ensuite Brigitte Le Corre, qui avait, elle aussi, déjà chanté en *kan ha diskan* quand elle était plus jeune. Marie-Pierre étant partie à Rennes, c'est avec elle que j'ai continué.

M.B.: Peux-tu essayer de nous dire ce que t'apporte le chant ?

M.L.F.: Je ne suis bien que quand je suis sur scène. J'ai eu un gros pépin dans ma vie, mais, heureusement, je n'ai pas arrêté de chanter, grâce à Brigitte et à mon fils Thomas, qui m'ont exhortée à continuer. Quand je chante, je ne pense à rien à d'autre. C'est un peu comme si je vivais ce que je chante, c'est au fond de mes tripes, j'aime ça et j'en ai besoin. Je vois du monde quand je vais chanter et ça me fait aussi du bien au moral.

M.B.: Quelles sont les relations avec les musiciens professionnels? Y a-t-il concurrence ?

M.L.F.: Il me semble qu'elles sont bonnes. Les musiciens professionnels ont fait évoluer les choses en matière de musique et je pense que, s'ils n'avaient pas été là, les festoù-noz auraient totalement disparu aujourd'hui. Les musiciens amateurs ont leur place aussi, car ils aiment ce qu'ils font. Je crois que c'est une richesse pour tout le monde quand on a du plaisir à faire ce que l'on fait. L'amatour n'a pas besoin de ça pour vivre, donc s'il le fait, c'est parce que ça lui apporte un plus, sinon, il resterait chez lui. Je ne ressens pas de concurrence. Tout le monde a le droit à sa place.

M.B.: On dit souvent que l'amatour coûte moins cher, ce qui provoque une concurrence.

M.L.F.: Des que l'organisateur est important, on se fait déclarer, ce qui revient donc au même. Pour les petits organisateurs, on prend seulement un défraîchement. Je n'ai pas trop suivi le débat sur le projet de loi par manque de temps. Ce serait vraiment dommage d'empêcher les pratiques amateurs en imposant un statut unique. Cependant, chez nous en Centre-Bretagne, il y a de moins en moins de petits festoù-noz. Toutes les petites associations sont bénévoles aux Vieilles Charrues et sont défrayées pour cela. Ils n'ont plus besoin de s'embêter à organiser des manifestations. Ici, à Poullaouen, il n'y a plus qu'un seul fest-noz, celui de

la Nuit de la gavotte organisé par l'association Dañs Tro. C'est, quelque part, la mort de nos petits festoù-noz.

M.B.: Ne chantes-tu qu'en fest-noz ?

M.L.F.: Oui, j'ai trop de stress en concert. Je n'ai pas envie de me rendre malade; après tout, ce n'est pas mon travail! J'ai un répertoire que je ne chante pas en public. J'ai donné des cours de *kan ha diskan* sur Carhaix il y a quelques années, mais aujourd'hui, je n'en ai plus le temps. Il m'arrive d'animer des stages et j'aime beaucoup cela, même si je ne sais pas tout expliquer. Je ne connais rien à la musique; je chante comme j'ai entendu le faire dans ma jeunesse par les anciens. J'aime beaucoup l'idée de transmettre. Je suis chanteuse de gavotte. Mes maîtres à chanter sont Auguste et François Morvan et les autres anciens chanteurs de Sigrignac (Francine Fer et Yann Thomas, de Bolazec). Avec Brigitte, on rend hommage au répertoire de Sigrignac sur un CD (*Gavottes à Sigrignac*, produit par l'association Gwechall Gozh et distribué par Coop Breizh). J'aimerais avoir le temps d'en faire un autre car il y a matière à cela.

Propos recueillis par Charles Quimbert

Fortunes de mer

Pour "le plaisir de partager un répertoire"

Depuis trois ans, Fortunes de Mer fait vivre le répertoire maritime de veillées en festivals. Comment le groupe s'est-il mué en un collectif de chanteurs et de musiciens? Ses fondateurs, Etienne Miossec et Etienne Delahousse, racontent.

Musique Bretonne: Comment s'est créé le groupe Fortunes de Mer?

Etienne Miossec: Etienne Delahousse et moi-même, nous sommes

Musique Bretonne



■ Etienne Delahousse, Etienne Miossec et Etienne Kerbaul lors de la prestation de Fortunes de Mer à Brest 2008 (Photo Odile Cholet).

membres de l'association Pour le Grand Léjon (voilier traditionnel de la baie de Saint-Brieuc) et nous avons navigué et participé à différentes fêtes maritimes, qui furent les premières occasions de chanter ensemble. En 2001, nous avons notamment participé à un atelier de chants de marins constitué dans le cadre de l'association. C'est en mars 2005 que nous avons créé le groupe Fortunes de Mer, avec Etienne (Delahousse) à l'accordéon diatonique et au chant, Françoise Le Moal au violon et moi-même au chant. Puis nous avons été rejoints par Gildas Chassebœuf (violon) et Thierry Gérard (flûte) en 2006, Thierry Le Gallo (violon) en 2007, Etienne Kerbaul (clarinette) et Fabien Lichetti (violon) en 2008. Peu à peu, le trio de départ s'est transformé en un collectif de chanteurs et de musiciens à géométrie variable selon les circonstances, qu'il s'agisse de concerts, de veillées ou d'animations.

M.B. : Pourquoi le choix d'un répertoire maritime ?

Etienne Miossec/Etienne Delahousse : C'est l'histoire du groupe qui l'a déterminé. Car, par ailleurs, les parcours des uns des autres sont très variés : musique traditionnelle, folk, formation classique... Ce répertoire est essentiellement traditionnel mais s'y ajoutent quelques compositions d'Etienne Delahousse et des reprises d'autres comme Hervé Guillemer ou Michel Tonnerre... Nos influences sont variées mais on y retrouve une base commune autour du traditionnel maritime issu de collectages, avec les influences de Cabestan, Marée de Paradis, Patrick Denain...

M.B. : Etes-vous tous musiciens amateurs ?

E.M./E.D. : Actuellement, nous sommes tous amateurs parce que chacun exerce une profession par ailleurs. Cependant, trois des

membres du groupe vivent en partie ou totalement de la musique en tant qu'enseignants.

D'autre part, en termes de disponibilité, une pratique limitée, soit dix concerts par an maximum, nous convient bien à tous.

M.B. : Quelles sont vos occasions de jouer ?

E.M./E.D. : Chaque mois, l'association Fortunes de mer organise des soirées trad' maritimes qui réunissent, pour le plaisir de partager ce répertoire, les musiciens et chanteurs du pays de Saint-Brieuc. Sinon, nous participons à différentes fêtes maritimes et festivals : à Paimpol, Brest, Ploumanac'h, Binic, Cancale...

M.B. : Vous avez sorti un album en 2006 et participé à un disque en 2007. Que retirez-vous de cette expérience ?

E.M./E.D. : Le CD est pour nous la finalisation d'un travail collectif,

une étape pour le groupe et une occasion de s'exposer à une écoute critique indispensable. Quant au disque collectif (*Chants des marins de Cancale à Paimpol*), c'est pour nous d'abord le plaisir de nous associer à un projet plus large que le nôtre mais aussi le plaisir de jouer avec des musiciens pros et amateurs qui pratiquent le même répertoire.

M.B. : Quelles sont vos relations avec les musiciens professionnels ?

E.M./E.D. : Nous les côtoyons et sommes sensibilisés à la précarité de leur statut comme à l'obligation qui leur est imposée de courir les cachets pour sécuriser un tant soit peu leur métier. Il nous arrive d'ailleurs de déclarer au Guso (guichet unique) les musiciens de Fortunes de Mer qui le souhaitent, tout en restant un groupe amateur. Nous savons que peu d'artistes vivent convenablement de leur métier en Bretagne et que beaucoup galèrent pour réunir le nombre de dates indispensables.

M.B. : Avez-vous suivi le débat quant au projet de loi sur les pratiques amateurs ?

E.M./E.D. : Nous avons suivi ce débat avec intérêt. Ce projet n'est évidemment pas acceptable car il ne tient absolument pas compte de la réalité et de la vitalité de la pratique amateur en Bretagne. D'abord, tous les professionnels, en musique traditionnelle particulièrement, ont commencé par une pratique amateur. Restreindre la pratique amateur, ce serait tarir la source. Ensuite, le spectacle vivant, du moins en Bretagne, ne peut se limiter aux seuls pros. Sinon, de manière mécanique disparaîtrait une très grande partie des festivals et fêtes en tous genres, où ils jouent également.

Cela dit, il est également notoire que beaucoup d'organiseurs de fêtes et de festivals, et non des moindres, piochent dans le vivier amateur pour éviter d'embaucher des professionnels. Il est également notoire que derrière cette "levée de boucliers pour défendre la pratique amateur en Bretagne" se cachent

des pratiques pas toujours basées sur une éthique amateur : prix cassés et en concurrence directe avec des pros, multiplication des dates, etc. D'où la difficulté de promouvoir une pratique amateur responsable qui ne puisse pas être assimilée à du travail au noir, ce dont les musiciens pros font les frais aujourd'hui.

M.B. : Revenons au groupe. Quels sont vos projets ?

E.M./E.D. : D'abord, continuer la belle expérience des soirées trad' maritimes : ce sera en octobre le vingt-et-unième soir. Puis préparer un deuxième CD pour le printemps 2009 et enfin se donner du temps pour aller rechercher du répertoire sur le terrain ou dans les archives de Dastum, par exemple.

Propos recueillis par Charles Quimbert

Cédric Moign

Jouer et enseigner : "deux activités intimement liées"

Transmettre son envie de jouer, c'est le désir qui anime Cédric Moign en tant qu'enseignant comme en tant que musicien amateur. Il explique.

Musique Bretonne : Quel est ton parcours et quelles sont les activités actuelles ? Dans quelles occasions peut-on t'entendre ?
Cédric Moign : J'ai commencé la cornemuse à l'âge de douze ans au sein de la Kevrenn An Arvorig, où ma sœur jouait de la bombarde. Dans ce bagad, j'ai eu la chance de rencontrer beaucoup de sonneurs d'expérience, grâce à qui je me suis peu à peu intéressé à la musique de couple. Au bout de quelque temps, je me suis lancé avec ma sœur, puis avec Nathalie Moré ; on jouait dans les festoù-noz du coin, et puis un peu partout sur la presqu'île de Crozon. C'est en 1996 que j'ai rencontré mon compère actuel, Hervé Irovas, avec qui je continue encore aujourd'hui d'explorer les répertoires de Cornouaille. Dans le

même temps, j'ai continué, bien sûr, à jouer au sein de la Kevrenn où j'ai commencé une formation pour devenir formateur à mon tour. Je me suis mis au biniou, encouragé par un premier concours gagné à dix-neuf ans en koz. En 1999, j'ai quitté la Kevrenn pour rejoindre Erwan Ropars au sein du Bagad Kerne. J'ai débuté, entre autres, une collaboration avec Pascal Rodé et participé à l'ensemble Lirzhin, qu'il dirige. Parallèlement, entre 1998 et 2003, j'ai sévi dans un groupe de rock celtique, Black Label Zone, expérience qui m'a permis de rencontrer d'autres publics, d'autres sensibilités musicales... Et depuis 2002, je joue au sein du groupe Forzh Penaos. Au départ, il s'agissait de remplacements et puis, peu à peu, ma participation est devenue régulière. Enfin, je travaille aussi en ce moment un duo cornemuse écossaise-flûte avec Philippe Boisard. Je me produis donc en fest-noz, en concours, à l'occasion de noces, de pardons... Etant spécialisé dans un répertoire de danse, je fais assez peu de concerts.

M.B. : Quelle a été ta formation ? Qui t'a influencé ?

C.M. : À la Kevrenn, Loul Guedez m'a enseigné les rudiments de la cornemuse. Puis j'ai pris des cours avec Erwan Ropars et Jean-Yves Herlédan, jusqu'à ce que j'en vienne, à mon tour, à encadrer les débutants. À dix-neuf ans, j'ai rejoint l'École de musique de Quimper, où j'ai acquis des diplômes successifs qui m'ont conduit, pour finir, au CEFEDM, dans l'objectif d'enseigner la musique.

Mon oreille s'est formée peu à peu, au contact des chanteurs et sonneurs de la Montagne. Très tôt, au sein de la Kevrenn, il y a eu ces rencontres déterminantes de grands sonneurs comme Loul Guedez, Serge Riou, Hervé Irovas père, Guy Madec, Jean Coadou... Tous m'ont énormément apporté et m'ont donné vraiment l'envie d'aller plus loin. Mais celui qui m'a le plus influencé est certainement le chanteur Bastien Guern. C'est



■ Hervé Irvoas (bombarde) et Cédric Moign (cornemuse) à l'occasion du concours "Faites de la Montagne" à Spézet le 1^{er} juin 2008 (Photo Hermeline Gouzerh).

une des choses que je partage avec Hervé Irvoas : une vraie fascination pour le style, le répertoire, la personnalité de ce grand chanteur. Incontestablement, c'est lui qui a façonné notre vision de la musique et nous a apporté ce regard critique.

Je me suis nourri aussi, par exemple, des enregistrements du couple Yann Meur-Michel Toutous. Pour moi, ils ont été les premiers à considérer les thèmes, non pas seulement comme de simples airs, mais comme des éléments thématiques, ne jouant ainsi jamais un air deux fois de la même manière. Ils ont poussé très loin leur démarche et m'ont beaucoup impressionné par leur inventivité et leur prise de risque. Si je suis devenu enseignant, c'est grâce à toutes ces rencontres. Ce qui m'a été transmis, j'ai eu envie de le restituer à d'autres ; cela me semble un juste retour de ma formation.

M.B. : Ton activité musicale

nourrit-elle ton activité d'enseignant ?

C.M. : Ces deux activités sont chez moi intimement liées. Je ne pourrais enseigner si je n'avais pas moi-même envie de jouer. C'est important de transmettre l'envie de jouer, de se lancer, de profiter de toutes les occasions pour s'exprimer. Et puis, au-delà même d'une question de crédibilité, il me semble nécessaire d'entretenir une pratique qui alimente la réflexion, dans mon cas, par exemple, sur le rapport entre musique et danse, l'évolution des contextes de jeu, etc.

Chez mes élèves, je rencontre deux types d'approches : il y en a qui sont sérieux, appliqués, qui ont d'emblée un projet. Et puis d'autres qui viennent à un instrument et surtout à une musique par curiosité et qui, petit à petit, se prennent au jeu. Je m'efforce de répondre à ces attentes, j'essaie surtout de leur communiquer l'envie de jouer. Mais la plupart

d'entre eux envisagent de rester amateurs, j'en rencontre très peu qui souhaitent devenir pros.

M.B. : Toi-même, as-tu déjà songé à une carrière de musicien professionnel ?

C.M. : Non, je n'ai jamais eu envie de devenir un pro de la scène, d'ailleurs, rares sont les sonneurs de couple qui le sont. Pour cela, il faut avoir une activité intense et diversifiée. Cela me semble incompatible avec le métier d'enseignant que j'ai choisi et auquel je préfère me consacrer.

M.B. : Tu es un concurrent assidu des concours et, après de nombreux titres prestigieux, tu as récemment obtenu une consécration en couple avec Gourin. En quoi les concours sont-ils importants pour les musiciens amateurs ?

C.M. : D'abord, il y a le challenge de présenter sa musique. Je ne vis pas un concours comme une com-

pétition, on ne joue pas les uns contre les autres. Les concours, c'est l'occasion de se surpasser, de donner le meilleur de soi-même, c'est un encouragement à rechercher en permanence des répertoires, des idées, des échanges musicaux... Face à la rarefaction des festoù-noz, les concours sont vraiment devenus le lieu d'une expression personnelle. Et puis Gourin, en particulier, est le grand rendez-vous annuel de tous les sonneurs. On s'y rencontre, on y discute, on voit quelle peut être l'évolution d'un couple sur le temps, c'est enrichissant.

M.B. : Quelles sont les relations avec les musiciens professionnels ?

C.M. : Pros ou amateurs, on est tous des musiciens avant tout. Pour les organisateurs, la frontière n'est pas toujours bien claire. Il arrive qu'on me considère et qu'on me rémunère comme un pro. C'est un peu ambigu. Personnellement, si je suis toujours partant pour jouer, je ne cherche pas pour autant les engagements. Au sein de Forzh Penaos, je côtoie des musiciens intermittents. Je ne me verrais pas courir après les engagements comme ils sont obligés de le faire.

M.B. : Certains musiciens pros parlent parfois de concurrence déloyale de la part des amateurs. Qu'en penses-tu ?

En Bretagne, ce n'est pas simple, il y a peu de festoù-noz sans amateurs et sans pros. Souvent, on ne sait plus qui est qui. La répartition semble s'opérer assez naturellement mais c'est un terrain mouvant, on devrait peut-être se poser la question. Moi, je n'ai pas l'impression de voler le boulot des pros. Je crois qu'il y a vraiment de la place pour tout le monde.

M.B. : Que penses-tu de ce projet de loi sur les pratiques amateurs ?

C.M. : Ce projet n'est pas viable, il n'a pas de sens. La pratique amateur aujourd'hui fait partie de notre culture traditionnelle et populaire. Il faut que les amateurs puissent

continuer à jouer. Dans certains cas, on voit bien que cela ne pourrait se faire sans eux. Un pro ne se déplacerait pas pour jouer un ou deux airs à la sortie de l'église pour un mariage, par exemple. Si on impose des cadres plus formels, tous ces moments de musique risquent de disparaître.

Propos recueillis par
Caroline Le Marquer

Didier et Régis Auffray
"On ne fait pas de la
musique pour s'ennuyer!"

Voici deux frères qui ont su se faire connaître autant par leur bonne humeur et leur goût de l'autodérision que par leur style de jeu. Sans aucun doute, ils aiment jouer. Mais à quoi jouent-ils réellement ?

Musique Bretonne : Comment s'est formé votre duo ?

Didier et Régis Auffray : En fait de duo, on est trois. Mikael Hautbois joue du tambour avec nous. R.A. : Mon grand frère m'a offert une bombarde à mes dix-huit ans. J'ai pris des cours au Cercle d'Outre-Ille de Saint-Grégoire. Le souci, c'était que Didier voulait se mettre à la vielle, or, la bombarde est surpuissante par rapport à la vielle. Un jour, je découvre une clarinette dans une braderie et je m'y suis mis tout seul. La clarinette s'adapte à tout répertoire et s'accorde bien avec la vielle. Par ailleurs, elle était présente en Haute-Bretagne. Je joue toujours avec cette clarinette-là (vingt-quatre clefs dont il n'en reste que dix-neuf, car certaines me gênaient...).

D.A. : Je suis arrivé à la vielle par l'intermédiaire d'Hervé Bidard et de l'association La Bouëze. L'association m'a prêté un instrument au début des années 1990, une vielle François Denis, c'était très bien de leur part. Bernard Kerbœuf s'en était occupé pour la rendre jouable. Ça m'a donné envie de progresser et j'ai eu la chance de trouver une vielle Pimpard plate

haute église. C'est le modèle breton, on ne le trouve quasiment qu'en Bretagne. Il y avait une *laudée* de sonneurs de vielle. Aujourd'hui, jouer de la vielle, c'est aussi une façon de se différencier.

Musique Bretonne : D'où vient votre répertoire ? Faites-vous du collectage ?

D.A. : Notre répertoire vient du nord de l'Ille-et-Vilaine et de l'est des Côtes-d'Armor. Ces pays ont une identité. On serait bien incapable de sonner autre chose ! La Bouëze nous a montré qu'il y avait une alternative à la musique de Basse-Bretagne, avec une vitalité très importante. Elle nous a incités aussi à aller collecter.

R.A. : Le collectage c'est important pour s'approprier les airs que l'on joue, sinon, tu joues des trucs sans savoir d'où ils viennent, ça n'a pas de gueule.

D.A. : Il y a encore des personnes à enregistrer en ce qui concerne les savoir-faire, d'anciens menuisiers, par exemple. Maintenant, je m'intéresse aussi à la lutherie populaire.

Ensemble : Collecter permet d'approfondir notre savoir sur la culture populaire. Au départ, tu t'intéresses à la musique, puis aux chansons, aux devinettes... Il y avait aussi une envie de mettre en avant le répertoire de notre pays. Au fil du temps, on s'est bâti un répertoire dont la moitié à peine provient de nos collectages car ce que l'on a enregistré n'est pas toujours utilisable en fest-noz. On préfère le format veillée : on peut s'y exprimer et restituer ce que l'on a collecté, sortir des sentiers battus. On aime bien aussi les randonnées chantées et encore mieux les noces. Le fest-noz est standardisé et lorsqu'on est demandé, c'est parce qu'on attend de nous d'apporter un répertoire autre.

M.B. : Musiciens amateurs ?

D.A. : Moi, je ne pense pas être un vrai musicien qui prend son instrument et pratique par pur exercice jubilatoire. Pour nous, on fait de l'animation, on redonne ce que l'on sait. De plus, notre répertoire



■ Didier et Régis Auffray lors de la fête du 200^e anniversaire de Musique Bretonne, à Monterfil le 27 janvier 2007 (Photo Myriam Jégat).

n'est pas attractif, alors, pour le rendre sympa, il faut être animateur. On n'est pas là pour s'enrayer. On a déjà eu notre journée de boulot. Nous ne sommes pas des pros, à ce niveau-là, on est comme notre public. C'est vrai que la musique bretonne actuelle est un monde d'amateurs dans lequel se sont glissés des pros. Effectivement, il faut des pros pour intervenir en certains lieux comme les écoles ou les grandes scènes. Dans ces lieux, la concurrence des amateurs n'existe pas, sauf si les amateurs finissent par avoir le même niveau que les pros. Avec parfois les mêmes prétentions financières. Nous, on est contre les gros tarifs, on n'y prétend pas, d'ailleurs, on n'a pas le niveau. De toute manière, il y aura toujours besoin d'amateurs puisque les citoyens qui s'organisent pour former une association sont fondamentalement bénévoles. Je ne vois pas où est le problème de faire intervenir des amateurs dans ce cadre.

M.B. : Vous avez entendu parler du projet de loi ?

D.A./R.A. : Nous en avons très peu entendu parler. On ne se sent pas concerné en fait. On cherche la gloire d'un soir, et, pour ça, pas besoin d'argent. On cherche à être reconnu pour la qualité de notre animation, comme le sonneur local.

M.B. : Didier, comment devient-on conteur ?

D.A. : Je m'intéressais au gallo bien avant la musique. Cela s'est fait un peu tout seul. Quand je dois conter, je ne prépare jamais rien (ce n'est pas vrai, Didier est un *failli mentou*, en fait, il connaît le déroulement du conte qu'il lit au préalable et il improvise tout le reste, NDLR), donc, ça me correspond tout à fait. Il y a largement de quoi faire avec le répertoire collecté par Orain et Sébillot. Le conte, c'est de l'aventure, de l'humour, du sexe, du suspens, des mecs qui méritent, d'autres qui ne méritent pas...

M.B. : Régis, comment en vient-on à se passionner autant pour le gallo au point de publier un dictionnaire aussi conséquent que *Le Petit Matao* ?

D.A. : Le gallo, c'est la découverte de l'inconnu, ou plutôt du méconnu, et aussi de l'Homme. Si peu de gens s'y intéressent et tant d'enquêtes sont encore à mener... Dans ce domaine, je reste un scientifique: avant de conclure, on observe les données qui doivent être les plus variées et les plus précises possibles. Peu importe de découvrir un lexique de mots et d'expressions courants ou rares, pourvu que l'information soit d'origine. C'est à chaque fois touchant, car c'est une part de l'humanité que l'on découvre. De ce point de vue, la démarche est la même que pour la collecte de chansons.

Propos recueillis par
Charles Quimbert

Festivals et amateurs

L'OPTION D'UNE GESTION ÉQUITABLE

À l'image de nombreux festivals de Bretagne, le festival Fisel réunit au sein de sa programmation éclectique des musiciens amateurs comme des musiciens professionnels. Nous avons demandé à Tangui Le Cras, coprésident du Cercle celtique de Rostrenen et organisateur du festival, d'apporter son regard sur cette articulation et sa gestion plus complexe qu'il n'y paraît.

Musique Bretonne: Quelle place le festival Fisel donne-t-il aux pratiques amateurs ?

Tangui Le Cras : Au festival Fisel, comme dans nombre d'autres événements, on peut voir se côtoyer sur scène professionnels et amateurs. Situation qu'il faut défendre et qui contribue à fabriquer l'âme de notre festival, au même titre que l'organisation bénévole de l'événement. Une fois ce postulat posé et notre vigilance amorcée, il convient de faire preuve d'honnêteté quant à une réalité qui est celle de nos festivals.

La situation est loin d'être simple quand on en arrive à parler rémunération. En effet, tous les membres d'un groupe ne souhaitent pas toujours se déclarer; les sonneurs et chanteurs ont maintenant pris l'habitude de se faire rémunérer sans se déclarer et ce bien au-delà d'un simple défraîchement. C'est dans ce paradoxe que réside pour moi le véritable nœud du problème. Cette position d'artistes qui se veulent amateurs, en groupe, en couple, mais qui revendiquent une rémunération substantielle sans vouloir en assumer les contraintes n'est pas tolérable. Face à ce dilemme, il devient difficile pour nous, organisateurs, de travailler dans les règles. On ne peut justifier aux yeux de la loi ces sorties d'argent sans contrat de travail, sans s'assurer d'une déclaration d'embauche. De la même manière, on ne peut utiliser à outrance le subterfuge des frais de déplacement, qui sont trop souvent des salaires déguisés.

M.B. : Faut-il pour cela légiférer ?

T.L.C. : La question des pratiques amateurs et de leur encadrement est à ce point cruciale qu'elle ne peut subir un arbitrage unique qui ne tiendrait pas compte de cas particuliers.

Le risque dans cette réforme est de voir le législateur tomber dans un projet jusqu'au-boutiste qui considérerait par défaut toute production en public comme professionnelle, avec tout ce que cela engage. La pratique artistique d'amateurs est la base de l'éducation culturelle, de la vie sociale de nos territoires. Elle doit rester une véritable liberté jusque dans ses possibilités de diffusion. Toute forme d'expression artistique, qu'elle soit amatrice ou professionnelle, doit avoir droit de cité en public. Les artistes quels que soient leurs statuts sont l'âme de nos événements. Sans eux, pas de vie culturelle, qui est pourtant parfois l'une des seules richesses que conservent certains de nos territoires.

M.B. : Ce raisonnement est-il généralisable à toutes formes d'expressions ?

T.L.C. : La situation des cercles et autres bagadou est à mon sens différente. Leur rémunération intervient au titre du collectif, les individualités la constituant ne touchant rien personnellement. Cet argent vient généralement prendre en charge les frais de fonctionnement et permet d'investir dans des fonds de matériels, d'instruments, de costumes, nécessaires au fonc-

tionnement de ces groupes amateurs. Cette réalité est, me semble-t-il, un point important qu'il nous faut défendre bec et ongles. Déclarer individuellement ces musiciens, danseurs mais aussi ces acteurs de troupes amateurs et autres collectifs associatif permettant l'expression artistique de tout un chacun, serait un non-sens, une véritable hérésie.

M.B. : Comment vous-mêmes gérez-vous cette situation dans le cadre du festival ?

T.L.C. : Nous avons fait au festival Fisel le choix, lors de notre dernière édition, de déclarer tous les artistes intervenants individuellement, j'entends par là les sonneurs et chanteurs. La proposition est la suivante: soit l'artiste fait le choix d'un cachet, auquel cas nous le déclarons, soit il fait le choix d'une véritable prestation amateur et n'exige pas de rémunération, des indemnités de déplacement pouvant bien sûr être versées dans la limite des barèmes existant. La volonté affichée par notre organisation était de respecter la réglementation, d'assurer d'éventuels accidents qui, par défaut, auraient été considérés comme accidents du travail, et d'assainir une situation que l'on retrouve très hypocritement partout dans notre milieu.

Ce positionnement explicité, la position envers cet ex-projet de loi doit à mes yeux s'exprimer en deux points. D'abord, il faudrait s'assurer qu'un collectif artistique amateur et associatif, cercle, bagad dans notre cas mais aussi troupe de théâtre, de rue, fanfare, etc. puisse toujours prétendre à une rémunération collective permettant le fonctionnement de son groupe. Ensuite, il faudrait s'assurer également que les organisateurs pourraient toujours sur une même scène faire coexister des artistes qui auront fait indépendamment le choix de l'amateurisme ou



■ Sur la scène du festival Fisel, particulièrement dans les festoù-noz, les amateurs côtoient les professionnels. Ci-contre, le groupe Yudal Combo en 2007 (Photo DR).

du professionnalisme. Le choix étant ensuite dans le camp de l'artiste et du positionnement qu'il prend par rapport à sa pratique, à savoir rémunérée ou non.

M.B. : La Bretagne représente-t-elle à ce titre une exception culturelle ?

T.L.C. : Pas nécessairement. Je pense qu'il faut faire attention au terme "exception culturelle", il peut vite se révéler dangereux, discriminatoire. Certes, la Bretagne a une pratique artistique amateur forte, sans doute plus forte que beaucoup

d'autres. Ce qui ne veut pas dire pour autant qu'elle est absente du reste du territoire national. Dans toutes les régions de France, il convient d'être vigilant pour ne pas mettre en péril le formidable terrain culturel que représente la pratique amateur. Il me semble également qu'il faut dépassionner le débat en ne militant pas seuls sous une bannière régionale. Ce combat est celui de tous, quelles que soient la région et la pratique artistique. Fédérons cette diversité autour de nous, pour ne pas voir nos revendications balayées sous

une interprétation folklorique et/ou traditionnelle de ce combat. Il est, soyons-en sûrs, bien plus vaste. A nous de le démontrer, intelligemment, sans passion et avec pragmatisme. Reste maintenant à se faire ouvrir la porte des négociations, qui, pour l'instant, il est vrai, n'est qu'entrebaillée.

Propos recueillis par
Charles Quimbert

Jorj BOTUHA

**Oberour benveger muzik lañchennoù doubl
Facteur d'instruments à anche double**

**Bombardoù a gement tonegezh e vez / Bombardes toutes tonalités
Biniawoù a gement seurt / Binious toutes tonalités
Seier iêr / Poches**

23, rue François Guher - La petite forêt - 56400 Auray
Tél. 02 97 56 57 65

Légiférer sur les pratiques amateurs ?

OUI MAIS COMMENT ?

Nombreuses ont été les interrogations et les inquiétudes suscitées au sein des milieux culturels associatifs par le projet de loi sur les pratiques amateurs. Si le projet a été abandonné depuis lors, il n'en reste pas moins des questions vouées à alimenter le débat dans les mois ou les années à venir. Nous reproduisons ici le communiqué de Dastum, qui s'exprime par la voix de son président Ronan Guéblez. Diffusé début septembre dernier, il rappelle entre autres quels seraient les risques d'une réglementation éloignée de la réalité du terrain.

Collecter, sauvegarder, transmettre : la troisième des missions de Dastum indique clairement que nous ne nous considérons pas comme les gestionnaires d'un musée de l'oralité, mais comme des acteurs d'une culture populaire vivante dont nous souhaitons la pérennité.

On ne décrète pas qu'une culture est vivante. Vivante, la culture bretonne l'est, incontestablement, et preuve en est l'organisation, chaque année, de milliers de manifestations, festoù-noz, festoù-deiz, concerts, festivals, la plupart du temps de manière occasionnelle par des associations à but non lucratif. Le bénévolat associatif fait ainsi d'une pierre deux coups : il finance ses activités et fait vivre la musique bretonne. En permettant au spectacle vivant d'irriguer tout le territoire, il offre des occasions de pratique, sur les mêmes scènes, à des musiciens bénévoles (ne pouvant percevoir que leurs frais de déplacement, sinon il s'agit de travail au noir !) et à des musiciens professionnels. La coexistence entre ces deux groupes de musiciens, qui jouent même parfois dans les mêmes formations, est la règle, la quasi-totalité des "pros" étant d'anciens "amateurs" qui ont

choisi de vivre de la musique.

Dans le contexte d'un lent affaiblissement de l'engagement associatif dans une société marquée par l'envie du repli sur soi, beaucoup de responsables associatifs sont inquiets : augmentation des cotisations sociales lors d'emploi de musiciens, baisse du chiffre d'affaire des buvettes et contraintes réglementaires de tous ordres (telle la prochaine entrée en vigueur du numéro d'objet, obligatoire sous peine d'amende, mais dont on ne connaît toujours pas l'application aux organisateurs occasionnels de spectacles), sans compter des exemples, largement véhiculés par Internet, où le travail bénévole est requalifié par l'URSSAF... Dans une telle situation, l'annonce d'un projet de loi "sur la participation des amateurs à des représentations du spectacle vivant", prêt dès février 2007, ne laisse pas indifférent et son texte mérite un examen très attentif.

Un point souvent ignoré est que la situation prévalant jusqu'ici n'est pas celle d'une absence de texte : un décret de 1953 prévoit une présumption de salariat, y compris pour les amateurs ! Ce texte inapplicable – et inapplicable – doit donc être remplacé, tôt ou tard, et le

nouveau texte présente d'ailleurs des avancées qu'il faut saluer, en particulier la reconnaissance d'un cadre non lucratif où les amateurs, non rémunérés, ne relèvent pas du Code du travail. Là où le bât blesse, c'est dans le manque de précision du texte pour déterminer si un spectacle est bien dans le cadre non lucratif. Certes, l'exposé des motifs qui accompagne le texte du projet de loi est plus précis et plus rassurant sur certains points, mais sa plus grande précision soulève immédiatement des problèmes : ainsi, le seul fait de passer un encart dans *Ouest-France* – acte bien banal ! – vous fait indiscutablement passer dans le cadre lucratif puisque cet encart vous sera facturé par l'agence spécialisée Précom, filiale du quotidien... Malheureusement, de nombreux critères d'appréciation de la non-lucrativité, de même que les dérogations possibles dans le cadre lucratif, sont renvoyés au décret d'application, ce qui fait qu'il est impossible de déterminer actuellement tous les effets qu'aurait ce texte voté tel quel : la méfiance est donc bien normale, selon le vieil adage qui veut qu'il est plus utile de crier avant d'avoir mal qu'après.

Un autre point en dit long sur la vision des "amateurs" qu'ont certains des rédacteurs de ce texte : l'obligation d'ajout, dans des circonstances définies, de la mention "avec la participation d'amateurs" dans la publicité, mention qui aurait donc dû figurer sur les affiches des concerts des sœurs Goadec à Bobino ! Quelle est l'utilité réelle d'une telle disposition, dont le caractère vexatoire est patent ? De manière plus fondamentale, il serait plus sain et plus



■ Vena-t-on un jour des affiches comportant la mention "avec la participation d'amateurs" comme le stipulait le projet de loi, au nom d'une "information sincère du public" ?

simple de remplacer la notion d'"amateur" par celle d'"activité artistique pratiquée à titre bénévole", d'autant qu'un musicien professionnel doit aussi avoir la liberté de faire profiter une association de ses compétences à titre bénévole, de même qu'un cuisinier peut, sur son temps libre, aider à réaliser le repas des bénévoles dans les mêmes circonstances.

Il faut dire clairement que sur le plan artistique, la pratique amateur n'est pas une pratique de second ordre, une espèce de contrefaçon de la pratique professionnelle contre laquelle il faudrait mettre en garde les consommateurs-spectateurs ("assurer une information sincère du public" comme il est malencontreusement écrit dans l'exposé des motifs de la loi...). Cela est particulièrement

vrai en musique traditionnelle où de nombreux musiciens de référence sont des amateurs, et le choix de devenir professionnel consiste avant tout à assumer les nouvelles contraintes de cet ancien passe-temps devenu métier : pratiquer fréquemment, parfois plusieurs soirs de suite, souvent loin de chez soi, éventuellement dans des conditions non satisfaisantes ou à des moments où l'on préférerait être ailleurs, mais aussi disposer de temps pour enregistrer des disques, par exemple. Reprenant les conclusions de la COFAC*, nous sommes convaincus que pratiques amateurs et pratiques professionnelles salariées sont intimement liées, qu'elles sont toutes deux la condition nécessaire d'une vie culturelle riche, et que le développement de la pratique

en amateur n'est pas synonyme d'appauvrissement des professionnels, bien au contraire. Un texte de loi doit-il instaurer une restriction d'accès à un micro de scène autre que la valeur artistique ? Force est de constater que l'obligation de salariat d'une personne souhaitant se produire de manière bénévole en est une, de même que d'éventuels quotas maximum d'amateurs. Notre société semble avoir du mal à accepter que des amateurs, tels les bagadou, mais aussi chorales ou troupes de théâtre amateur, réussissent à atteindre un niveau tellement élevé dans leurs domaines respectifs que leurs prestations puissent drainer des foules : lorsque ces amateurs ne perçoivent aucun argent, la dérogation au Code du travail devrait alors être de règle dans le cadre lucratif, et l'avancée sur ce point serait alors réelle.

Ce texte est donc à revoir et à court terme, son retrait s'impose. Tout futur projet de loi devrait affirmer la dérogation au Code du travail des pratiques artistiques bénévoles et ne pourrait être acceptable que si, comme le propose la COFAC*, une présomption de non-lucrativité était reconnue au bénéfice de tous les organisateurs associatifs, occasionnels ou non. En effet, la préservation de la vie culturelle et de l'emploi salarié dans le domaine artistique nécessitent que l'on dise clairement aux associations, grandes et petites, qu'il est positif, pour la société dans son ensemble, de l'énergie à consacrer au développement du spectacle vivant, comme c'est le cas en Bretagne depuis cinquante ans.

Ronan Guéhelz, président de Dastum (et musicien professionnel)

* COFAC : Coordination des fédérations et associations de culture et de communication, à laquelle adhère la FAMD, dont Dastum est membre (www.cofac.asso.fr).

La cornemuse de Jean Guillerme

LES ÉNIGMES D'UN INSTRUMENT MYTHIQUE

Facteur de bombardes et de cornemuses spécialisé dans les gammes anciennes, Dominique Bougé nourrit depuis plus de vingt ans une profonde curiosité pour ce qu'on dit être la première cornemuse écossaise introduite en Bretagne : celle du fameux sonneur Jean Guillerme (1857-1922), qu'il a pu, ces dernières années, étudier de très près. Et c'est là un bien curieux instrument, riche en énigmes, ainsi qu'il nous l'explique.

Des bourdons inversés

Auparavant, Alain Le Hégarat et moi avions examiné des photos qui montrent Jean Guillerme avec son instrument, et nous avions constaté à chaque fois la présence d'un bourdon basse et d'un bourdon ténor montés assez bizarrement. En fait, un élément d'un bourdon basse et d'un bourdon ténor ont été inversés. Quelle musique pouvait-on produire avec un tel montage ?

Quand j'ai eu l'instrument entre les mains, je me suis aperçu que l'anche montée dessus fonctionnait encore. Avec mille précautions, j'ai fait sonner le *chanter* sur une autre poche et je me suis aperçu qu'il est diatonique plus bas que notre diapason actuel. Il est un demi-ton plus bas, ce qui le situe à peu près aux alentours des années 1800, 1830.

Un des bourdons ténor était encore obturé par un bouchon : apparemment, Jean Guillerme ne s'en servait pas. Il restait donc un bourdon ténor et un bourdon basse qui fonctionnaient. Après plusieurs essais d'anchage, on s'est aperçu que ce dernier jouait en *sol*. C'est assez étonnant car, habituellement, c'est un *si* bémol grave. Même chose pour le ténor, qui jouait en *ré*. *Ré, sol*, avec un *chanter* en *la*, c'est intéressant.

D'ailleurs, lorsque j'avais étudié par le passé les clarinettes de Jean Guillerme, je m'étais aperçu que l'une était en *do*, l'autre en *ré*. Une clarinette en *ré* peut jouer avec un *chanter* en *la*. C'est un peu comme les orchestres de cornemuses qu'on a créés récemment dans le Berry, où l'on joue des grandes cornemuses bourbon-



■ La cornemuse de Jean Guillerme avec, sur la poche, le nom du sonneur brodé (Photo Armel Morgant).

naïses en ré et des cornemuses quatorze pouces beaucoup plus petites en la.

Une facture mystérieuse

Pour en revenir à la cornemuse, la deuxième phase consistait à savoir en quel bois était fabriqué l'instrument et d'où il provenait. Car une autre de ses originalités, c'est qu'elle n'est pas en ébène et je pensais beaucoup pour un bois, le

cytise, que j'ai retrouvé dans une autre cornemuse historique conservée en Bretagne. C'est un bois au grain très fin et serré qui se dilate peu. Il est de couleur violacée à noire et s'oxyde à l'air, on l'appelle aussi faux ébène. Pour confirmer mon impression, j'ai fait effectuer une analyse dendrochronologique des bois, il s'avère que les bourdons et les souches sont bien en cytise, le *chanter*, lui, est en palissandre. J'ai décelé deux lettres gravées sur le haut de celui-ci: JC,

peut-être une signature de luthier, ou bien le C serait un G mal gravé et ces lettres correspondraient alors aux initiales du musicien.

En ce qui concerne les bagues en ivoire, il s'agirait, d'après Fanch Gourvès, d'ivoire marin. Quelques-unes de ces pièces ont été remplacées par des bouts d'os. L'un d'eux est d'une taille telle qu'il doit provenir d'une jambe de bœuf. Quant à la sole du *chanter*, elle ressemble plutôt à une sorte de pied de bougeoir rebricolé. Guillerm était menuisier, c'est peut-être lui qui l'a refait. Cependant, le reste du *chanter* est cohérent et, après une écoute minutieuse avec Patrick Molard, Alain Le Hégarat et Fanch Gourvès, il s'avère qu'il est d'une qualité surprenante.

Une fente sur le *chanter* a été réparée. Il est probable que Jean Guillerm est l'auteur de cette restauration. J'ai en effet la preuve - son carnet professionnel en faisant état - qu'il était tourneur sur bois. Un autre élément accrédite cette hypothèse : les deux *sutell* (porte-vent) que j'ai retrouvés dans la maison où l'instrument était conservé. L'un, fendu, était hors d'usage, l'autre, en bois, était resté monté sur la cornemuse. Le dessin de mouluration de l'ensemble des pièces n'est pas très prononcé. Était-ce le style spécifique d'un fabricant ou bien l'instrument a-t-il beaucoup servi et est-il vraiment très usé? En principe, lorsque l'instrument est usé, il l'est surtout dans la première partie du bourdon basse, par frottement. Est-ce que Jean Guillerm a reçu sa cornemuse dans cet état-là? On ne le sait pas. Toujours est-il que ça sonne très bien. Le *chanter* à, lui aussi, beaucoup servi, le dessus des trous est creusé par l'usage, ainsi que le trou de pouce.

On peut ajouter qu'il avait une housse avec son nom sur la face visible, très bien brodée avec de petites perles de couleur. La poche elle-même semble assez ancienne.



■ Jean Guillerm posant avec sa cornemuse et son costume bretonnant, probablement dans les années 1910 (Collection D. Bougé).

Il est faite de telle sorte que lorsqu'on lâche le *chanter*, celui-ci reste toujours dans la même position verticale grâce à une couture sur le haut du "col-de-cygne".

L'instrument a toujours été stocké dans une boîte qui n'a rien à voir avec la cornemuse. Je pense qu'il s'agit d'une boîte de cornet à pistons dans laquelle on a aménagé un trou pour que le bourdon basse dépasse. Jean Guillerm n'avait pas forcément envie de démonter le bourdon basse pour ranger son instrument.

Une obscure provenance

On en arrive à la grande question : d'où tenait-il son instrument? La tradition familiale orale, perpétuée par sa petite-fille, disait qu'il l'avait reçu de son père. Ce qu'on a toujours entendu à son propos, c'est que l'instrument lui avait été rapporté d'Écosse par Charles Le Goffic. Le problème, c'est que Le Goffic parlait des Chantres du Trégor, ensemble qui, d'après Christian Morvan, s'est constitué vers 1928. Cela n'est donc pas possible puisque Jean Guillerm est décédé en 1922 et qu'une médaille encore accrochée à la cornemuse laisse penser qu'il la possédait déjà lorsqu'il a participé au grand concours de Saint-Brieuc de 1881. Une autre légende prétend que c'est Lady Mond qui la lui aurait offerte, mais là non plus, d'un point de vue chronologique, cela ne tient pas.

J'ai trouvé dans son ancien atelier une petite boîte contenant des anches de cornemuse accompagnées d'une carte : "Avec les compliments de Mme Symons". C'est le nom que portait cette dame avant son mariage avec Sir Robert Mond, le roi du nickel, en 1922. Jean Guillerm a dû avoir un besoin d'anches de *chanter* bien légitime avec une si longue carrière.

Musicien touche-à-tout

Jean Guillerm est né en 1857 et décédé en 1922 à Belle-Isle-en-Terre. Dans son carnet militaire,



■ Patrick Molard (à gauche) testant la copie de la cornemuse de Jean Guillerm réalisée par Dominique Bougé (à droite). Le son rendu par l'instrument n'a rien à voir, semble-t-il, avec ce que peut produire une cornemuse écossaise moderne (Photo Pierre Blanchet).

en 1881, il est déjà déclaré musicien, apparemment trompette. Dans la maison familiale, j'ai trouvé également un violon, deux clarinettes et un hautbois musette. On sait qu'il était aussi tambour de ville et qu'il jouait dans la clique municipale.

Dans les dernières pages d'un agenda qui datait de 1907, il a noté au crayon les dates et ce qu'il avait gagné. On y lit, par exemple, "fêtes de Louargou 1913 : 90 F et nouret" ou "fêtes de Ploumezeau : 60 F et nouret". On le retrouve ainsi à Plouaret, Lannion, Pluzunet, La Clarté, La Gare.

J'ai pu voir le costume que portait Jean Guillerm. Il est un peu délavé mais en parfait état; il en prenait certainement grand soin. L'ensemble se composait d'un pantalon noir en toile, un peu relevé au-dessus des chevilles, ce qui le fait ressembler à un *bragou braz*. Le gilet est agrémenté de boutons qui ne sont sans doute pas d'origine et semblent avoir été récupérés sur un costume du Faouët. Il portait des chaussures vernies et des guêtres. Son chapeau semble véritablement authentique, il provient d'un chapelier nommé Salain, de Belle-Isle-en-Terre.

Jean Guillerm lisait la musique à coup sûr parfaitement. J'ai retrouvé dans le grenier de la maison familiale de petites fiches correspon-

dant aux partitions de différents instruments d'une harmonie: trompette, piston, saxophone, ophicléide, tambour, etc. On y trouve des airs de mazurka, de scottish, de valse, etc.

Poursuivre les recherches

Avec l'accord des ayants droit, j'ai décidé, en collaboration avec Fanch Gourvès, de faire une copie de cette cornemuse. Pour quelqu'un qui a l'habitude de jouer de la cornemuse écossaise moderne, c'est un changement total. D'un point de vue historique, beaucoup de questions se posent encore sur cet instrument et son origine. De nombreuses pistes restent encore à explorer.

La cornemuse va être prochainement classée au patrimoine des Antiquités et Objets d'art des Côtes-d'Armor. Ainsi protégé, cet instrument très important pour l'histoire de la musique bretonne ne pourra plus quitter le sol breton.

Propos recueillis par Amel Morgant

Contact : Dominique Bougé
Le Vieux Bourg 22230 Saint-Vran
Tél. : 02 96 56 61 17
<http://cornemuse.free.fr>

La Grande Guerre dans les chansons

TÉMOIGNAGES DU FRONT

En ce mois de novembre où l'on célèbre le 90^e anniversaire de la fin de la Grande Guerre et alors que vient de disparaître le dernier poilu, il est intéressant de se pencher sur les fonds des chansons sur feuilles volantes consacrés au conflit. De l'enthousiasme patriotique des débuts à la conscience de la tragédie que connaissent des millions de soldats sur le front, les chansons livrent un aperçu révélateur des sentiments de désillusion qui, très vite, se font jour chez les combattants comme au sein de l'ensemble de la population.

On compte bien quelques dizaines de chansons en breton sur feuille volantes consacrées à la guerre de 1914-1918. À cette époque, la tradition n'est pas encore perdue. Les compositeurs prolifiques du XIX^e siècle ne sont plus là mais le besoin de raconter a fait naître une relève. Certains des auteurs sont connus dans le monde de la chanson populaire : Charles Roland, de Guerlesquin, socialiste militant et farouche anticlérical, Paotr Treouré, nom de plume de l'abbé Léonard Auguste Conq, Hyacinthe Ar Vaou, l'aveugle de Plouguicel, Francis Gourvil, sous le pseudonyme de Potr Montroulez, Jean-Louis Guyader, de Plouaret, qui chantait sur les places de Morlaix. Les autres auteurs n'ont pas laissé d'autres traces mais attestent d'une tradition encore bien implantée de composer en breton pour témoigner d'un événement ou d'une simple tranche de vie. À défaut d'un inventaire qui serait ici fastidieux pour le lecteur, en voici un échantillon au travers de quelques couplets glanés dans les chansons de l'époque. On pourra ainsi se rendre compte de la variété des textes et des auteurs. Août 1914, la guerre est déclarée. Le souvenir de celle de 1870 n'est

pas éteint et l'ennemi se nomme encore le Prussien.

*Cbetu ar brezel diskleriet lon ha.
Cbetu ar brezel diskleriet.
Cbetu ar brezel diskleriet.
Da Vrang gant ar Brussianet.*

(Voici la guerre déclarée lon la / Voici la guerre déclarée / Voici la guerre déclarée / À la France par les Prussiens).

*Woar juget er Brezel 1914 (ton :
Evit kerzet).*

Pour soutenir le moral des mobilisés et des familles, la chanson *An Alarc 'b*, du *Barzaz-Breiz*, est quelque peu réactualisée...

*Neventi vad d'ar C'hallaoued
Ha malloz ni d'an Allmanted
Hag ar paour kez Belgik tibban
'Zo laket en guad hag en tan.*

(De bonnes nouvelles pour les Français / Et malédiction rouge aux Allemands / Et la pauvre petite Belgique / Est mise à sang et à feu).

Ar Vretoned d'an Tan, Pierre Jaouan, 1914.

Si certains y voient une occasion de danser, d'autres voient par contre leurs rêves brisés.

*Troc'het e oa ar foenn,
an east a velene
War ar guez-avalou
ar brankou a blege
Ar baotred 'huarec
e kalz abadennoù
Nozvezioù, marvailhoù,
martez eurefjou.
Koulskoude, an anken
a rene war ar vro,
Pa zeuias ar c'hleier
da zon prim trowar dro.*

(Le foin était coupé, la moisson jaunissait / Sur les pommiers, les branches pliaient / Les garçons rêvaient à de nombreux moments / Veillées, contes, peut-être mariages / Pourtant la tristesse régnait sur le pays / Quand très vite les cloches se sont mises à sonner partout).

*Kimiaad soudard va bro Itronig
Picard, 1914.*

Comme toujours, il faut partir vers "les frontières" et traverser des villes inconnues.

*An navet devez an viz east
depart deuz ker Guingamp.
Epad mo oemp bet
an train joatuz a triumphant
Tremenet a m'emp bord Paris.
Epernay a ker a Reimz.
Ebarz en ker ar Rebel
dizkenchomp deuz an train.*

(Le neuvième jour du mois d'août, départ de Guingamp / Pendant que nous étions dans le train, joyeux et triomphants / Nous sommes passés près de Paris, Epernay et la ville de Reims / À la ville de Rethel, nous descendons du train).

*Chanson gret gant eur Caporal
deuz an 248^e uar sujet ar Brezel
1914 a 1915.*

La guerre, on peut la souhaiter, la vouloir ou la chanter mais quand elle arrive, il faut la faire.

*Kommaset oa an atatak,
deut oamp war ar blenenn
Evit reseo blessurioù
bag evit souffr anken
Hon zac'h ganimp war hon
chouk, baionette au canon.
Mont a remp tammou
arog hed ba hed gant ar front.*

(L'attaque avait commencé, nous étions venus dans la plaine / Pour recevoir des blessures et pour souffrir l'angoisse / Notre sac sur le dos, baionette au canon / Nous avançons peu à peu face au front).

Zon ar Brezel, Germain Lincy.

Il ne suffit plus d'être courageux et d'aller affronter l'ennemi bien en face. Le danger est partout car le progrès technologique n'a pas servi qu'à soulager la misère humaine...

*Eur c'harr-nij alaman 'n
deus gwelet ac'hanomp.
Eus barr an neu-buan,
bag e tiskenn warnomp.
Tak, tak, tak...al labouz,
izel kenan breman.
A vindrailh ac'hanomp.
Tenna 'reer warnan...*

(Un avion allemand nous a vus / Du haut du ciel, vite, il descend sur nous / Tak, tak, tak, l'oiseau, maintenant très bas / Nous mitraillait. On nous tire dessus...)

*Stourmad ar C.I.D./22. 27 mae-
kenta a vezeven 1918, Ar Zoudard
Koz.*

*Eno, an deizioù war-lerc'h
e voemp-ni guall daget
Gant an ezeunou
mougas losket gant ar Vochet.*

(À cet endroit, les jours d'après, nous avons été étouffés / Par les gaz asphyxiants lâchés par les Boches.

*Gwerz neve savet gant eur zoudard
eus an 248^evet rejimant diuar
benn ar brezel, F. Gwareger.*

Le temps ne se passe pas toujours en combats. Cette guerre est aussi faite de longues attentes pendant lesquelles certains composent des chansons...

*'Vit kavout berr an amzer
pa vezen e "faction".
Em meus laket va spered
da zevl eun tam son.*

*'Vit argas ar gwall-zonjou
diuar-dro va spered
O veza e oan ganto
noz ba de ankeniet.*

(Pour passer le temps, quand j'étais en faction / Je me suis mis à composer un bout de chanson / Pour chasser les cauchemars de mon esprit / Ils m'angoissaient jour et nuit).

■ Sur le front, où les poilus s'entassaient dans des tranchées insalubres, d'auteurs, comme Yann Riwoal, tuent le temps et chassent l'angoisse en composant des chansons (Illustration de Geo Michel dans la revue L'illustration du 3 janvier 1915).



AR "BERMISTON"

E-pad ar brezel ken hir ez eus bet prederlet
Fennos kavout eur remed evit ar zoudarded,
Da zerc'hel d'izo uhel o spered, o c'halon...
Kavet so bet!... Ha ganomp hanvet « Permission ».

Ar « Bermiston », c'houi 'oar, 'zo deut-mat en hon touez :
Ar re gwasa dizablant a zibun ouz he mouez !
Adalek ma par an heol tre da vetez an noz
Nij hor spered daveti, 'tavomp hir ar gortez...

Kur c'hi hag hon chadennet, dra m'oa bet leurek,
Kerent ha ma vez laoket, 'n em laka da redok ;
Ganomp-ni, soudarded keiz, c'hoarvez ar memes tra,
Ha n'eo ket eun den war varc'h a ve gouest d'hor paka.

Noufec'h ket, e gwirionez, kempren al levenez
'Verz barr ganti hor c'halon e-kreiz hon tiegez !
Neuze, 'pad eur maread, 'sav kaouennad
Diwar kement tra 'zo bet c'hoarvezet pemp miz 'zo.

Neuze an holl galenou a vez laouen ha gae.
Evel ma vez an deliou 'barz ar gwez da viz Mae,
'Vel an evned, pa nijont e-kreiz an uhelder,
En eur gana da Zeus en bevelop amzer.

Met an evrusted 'ridomp ne deo ket eternel :
Ker ha kerent adarre rankomp o dilezel,
Ha mont d'an talben-brezel, du-hont pell diouz ar Vro
'Lech man hor muia-karet beuzet en he diaro.

Kenavo, va zad, va mamm, hag a zo d'in ker ker !
Kenavo, ha, va 'broudeur, va c'hoarezed tener !
Kenavo, tud va farroz, kerent ha mignonned,
Pa gultaan, eur wech c'hoaz, va farroz Lokefret !

Neuze, war an hent en-dro, ganen eur c'hamarad,
Evit trec'hi an anken, 'ever eur chopinad,
Eur baune eus ar gwia eus hanvet ganomp « Pinard »
Hennez a zo eni louzu 'zo mad ouz ar « Cafard » !

Ni a zontjo adarre an deiziou tremenet
E-barz hor bro Breiz karet, e-touez hor mignonned !
Ya, ar zont-ze a chom doue e goueled hor c'halon,
Pell goude m'emomp distro eus ar « Bermiston ».

C'houi, Mestr an Neuv, an douar, pa 'z eo bras ho kalloud,
Deut, ni ho ped, d'hon diwall diouz pep droug, pep darvoud !
E-treiz an holl strubuilhou enno'h hon eus fizians
'Vit ma rofec'h keb dale an Trech, ar Pech d'ar Frans.

Yann LOEIZ RIVOAL.

An 10 a Ebrel, 1918, war an talben.



Gwerz nevez savet gant eur zoudard
yaouank diwar benn e tubez,
Yann Rivoal, 1918.

La guerre coûte cher. Pour
convaincre de souscrire à l'emprunt
de guerre, on exhorte en breton à
aller chercher les pièces d'or dans
les armoires...

Diskouezomp d'an holl
Omp c'hoaz eur bobl vad
A oar rei he aour
Karkoulz hag be gwad.
Trokom ta bon holl peziou
Evi ar billejou.

(Montrons à tous / Que nous
sommes un bon peuple / Qui sait
donner son or / Autant que son
sang / Echangeons donc toutes
nos pièces / Contre des billets).

Brezel 1914-1915 - Son var zujet
an aour, Pôtr Montroulez.

Certains sont faits prisonniers et
devront attendre la fin des hosti-
lités pour chanter les affres de la
captivité... ou les surprises du
retour.

Deoc'h ar mintin
ha saromp e rijomp rassamblet
Evit moned d'ar bajfe,
in g'rat gant segual grilllet.
Touchet a vije t'e
un tam bara benné
Pebint vije lonket
abenn pemp mumit goude.

(Le matin quand nous nous
levions, nous étions rassemblés /
Pour aller au café, il était fait avec
du seigle grillé / Nous touchions
aussi un morceau de pain chaque
jour / Il était avalé en cinq
minutes).

Chanson eur prisonnier deoc'h ar
Bloavez 1914 da 1919, Claude
Prinzel.

Pa voe erru d'ar guer
Gand an dud o konta dezan
Il était très ennuyé.
Que sa femme était remariée.
Il était très ennuyé.
Les gens lui racontaient
Que sa femme était remariée.
Me o pet eta potred iaouank
Si vous voulez vous marier.

N'o pas tostad diouz ar gragiou
De ceux qui sont mobilisés.

Je vous prie donc jeunes garçons
Si vous voulez vous marier.
N'approchez pas les femmes
De ceux qui sont mobilisés.

Trubulliou ar Brezel, Hervé Tilly
(chanson bilingue).

La chanson *Ar Bermiston* donnée
ci-contre en illustration est un peu
atypique. Courte et composée pour
le chant traditionnel, elle a été levée
sur le front, peu de temps avant la
fin de la guerre, par un soldat ori-
ginaire de Loqueffret en Finistère.
Soldat inconnu de la collecte de
Joseph Ollivier, la feuille volante
d'origine n'y est pas mentionnée et
ne comporte aucune mention d'im-
primeur. La chanson exprime toute
la lassitude des soldats face à une
guerre interminable sans vainqueur
ni vaincu. La permission n'est pas
décrite ici comme un moment de
détente mais le moyen de sup-
porter la vie du front. Ce texte
appelle plus à la fin d'un cau-
chemar qu'au triomphe d'un camp
sur l'autre. Quand l'auteur souhaite
la victoire, il s'adresse non à la
compétence de l'état-major mais
directement à Dieu. Il le met en
demeure de prouver sa puissance
en faisant cesser le combat. Par
ailleurs, on peut remarquer que les
mots français *permission*, *pinard*
et *cafard* sont entre guillemets. Il
faut probablement y voir l'argot des
tranchées plutôt que l'incapacité à
les retranscrire en breton. *Ar Ber-
miston* n'est qu'un exemple mais il
montre que la capacité à composer
dans le style des chansons collec-
tées au milieu du XIX^e siècle était
toujours présente il y a cent ans.

Thierry Rouaud

Pour les lecteurs intéressés, un choix
de chansons sur la guerre 1914-1918
est disponible sur www.chez.com/follem/1418.html

La Permission

Pendant une guerre si longue, il a été évoqué
Comment trouver un remède pour les soldats
Afin de leur garder moral et courage
Il a été trouvé. Nous l'appelons la "Permission".

La "Permission", savez-vous, est la bienvenue parmi nous
Ceux qui semblent être au pire se réveillent à sa voix
Depuis le lever du soleil jusqu'à la tombée de la nuit
Nos esprits volent vers elle, nous trouvons longue l'attente.

Un chien enchaîné devenu paresseux
Aussitôt qu'il est lâché, se met à courir
À nous pauvres soldats, arrive la même chose
Et ce n'est pas un cavalier qui pourra nous attraper.

Vous ne pourriez pas, en vérité, comprendre la joie
Qui emplit notre cœur au milieu de notre famille
Alors, pendant un moment, s'élèvent les conversations
Sur tout ce qui s'est passé il y a cinq mois.

Alors tous les cœurs sont joyeux et gais
Comme sont les feuilles dans les arbres au mois de mai
Comme les oiseaux quand ils volent dans les hauteurs
En chantant pour Dieu à tout moment.

Mais le bonheur pour nous n'est pas éternel
Nous devons de nouveau quitter les amis et les proches
Et monter au front, là-bas, loin du pays
Où est notre bien-aimée noyée de larmes.

Adieu mon père, ma mère et ceux qui me sont chers
Adieu mon frère, ma tendre sœur
Adieu, gens de ma paroisse, parents et amis
Puisque je quitte encore une fois ma paroisse de Loqueffret.

Alors sur la route du retour, avec un camarade
Pour vaincre la tristesse, on a bu un coup
Un coup de vin rouge que nous appelons le "pinard"
C'est un médicament qui est bon contre le "cafard".

Nous penserons encore aux jours passés
Dans notre Bretagne chérie parmi nos amis
Oui, cette pensée-là reste dans le fond de notre cœur
Longtemps après que nous serons rentrés de permission.

Vous, Maître des Cieux, de la Terre, si votre pouvoir est grand
Venez, nous vous en prions, nous défendrez de tout mal, de tout péril
Au milieu de tous les troubles, nous avons confiance en vous
Pour que vous donniez sans tarder la victoire et la paix à la France.

Jean-Louis Rivoal
Le 10 avril 1918, sur le front
(Traduction de Thierry Rouaud)

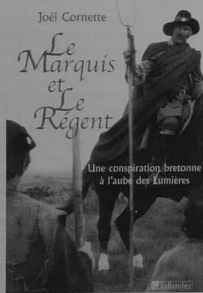
■ A gauche, des soldats en permission réunis à l'abri du marin de Douarnenez
en 1915 (Collection Dastum). Chaque permission apporte son lot de nouvelles du
front, avec des témoignages qui nourrissent l'inspiration des chansonniers.

Gwerz Pontkelleg

LA TRADITION ORALE AU SERVICE DE LA RECHERCHE HISTORIQUE

Déjà auteur, entre autres, d'une passionnante Histoire de la Bretagne et des Bretons, Joël Cornette vient de publier aux éditions Tallandier Le Marquis et le Régent – Une conspiration bretonne à l'aube des Lumières, consacré au marquis de Pontcallec. S'appuyant sur de nombreuses sources, il a notamment confié le soin à l'historienne Eva Guillourel d'apporter son regard sur la Gwerz Pontkelleg dont les multiples versions témoignent de l'imaginaire entretenu au fil des siècles autour de la figure quasi légendaire de Pontcallec.

La sortie de ce livre est une belle occasion de mettre en valeur une collaboration pas si fréquente entre le travail d'un grand historien et celui des collecteurs de traditions orales. A la charnière de ces deux mondes, Eva Guillourel, jeune historienne qui consacre ses recherches à l'étude des *gwerziou* en tant que sources documentaires pour l'histoire. Alors que Joël Cornette livre une étude très fouillée sur le sujet, aussi bien sur la réalité des faits que sur l'imaginaire qui s'est développé ensuite, Eva Guillourel enrichit l'ouvrage d'une postface intitulée *La complainte du marquis de Pontcallec, les gwerziou bretonnes et l'histoire*. Elle y souligne en introduction l'intérêt de ces documents "oraux" pour l'historien : "Cette gwerz a été recueillie à de nombreuses reprises par les collecteurs des XIX^e et XX^e siècles. Treize versions – dont l'une rapporte seulement la mélodie sans le texte – notées manuellement auprès de chanteurs sont connues. Il faut ajouter à cela seize enregistrements de collecte plus récents, ainsi que de nombreuses réinterprétations de ces différentes versions par des chanteurs et musiciens qui s'en sont inspirés dans le cadre de créations musicales plus contemporaines. Cet ensemble forme une



documentation unique pour mieux comprendre les phénomènes d'oralisation, de transmission et de réactualisation des souvenirs historiques dans la mémoire populaire bretonne sur un temps long qui couvre plus de 250 ans. Les complaintes en langue bretonne constituent de ce point de vue une source orale tout à fait exceptionnelle et trop souvent négligée par les historiens, qui ont recours avant tout à des archives écrites et contemporaines des événements qu'ils étudient. La dimension historique est pourtant centrale dans

le répertoire des *gwerziou*, qui propose un regard sur les hommes et les événements bien souvent différent et complémentaire de celui qui est relevé dans la documentation écrite. La complainte sur le marquis de Pontcallec en est l'illustration parfaite." Eva Guillourel retrace ensuite le contexte des grandes collectes du XIX^e siècle, l'engouement pour les complaintes à caractère historique, l'apport de La Villemarqué et des collectes postérieures, puis étudie en détail le cas de la *gwerz Pontkelleg* dans ses nombreuses versions, le parti pris de la complainte par rapport aux faits et la spécificité du discours des *gwerziou* en général.

Elle enrichit l'ouvrage enfin et surtout d'un CD, réalisé en étroite collaboration avec Dastum, dans lequel elle présente une sélection de seize versions de la *gwerz* : douze documents de collecte inédits et quatre réinterprétations contemporaines. De nombreuses versions proviennent des recherches effectuées par Donatien Laurent dans les années 1960, comme cette superbe version de Véronique Broussot, de Kernascledén, de plus de quinze minutes ! Chaque version présentée dans le CD fait bien sûr l'objet dans le livre d'un commentaire détaillé, d'une transcription et d'une traduction.

Pour vous donner un avant-goût et l'envie d'en savoir plus, voici l'une de ces versions présentée par Eva Guillourel.

Vincent Morel

Le Marquis et le Régent – Une conspiration bretonne à l'aube des Lumières, Editions Tallandier, 480p., + CD : 25 €. Disponible sur le site : www.dastum.net > Boutik

Gwerz Pontkelleg

Version de Xavier Burguin (page 5)

Cheleuet ol ha cheleuet
Dje a lonla lon la derinette
Ur soñnen a neü saüet !
Dje a lonla lon la derinette
Dje a lonla lon la derita

Ur soñnen a neü saüet,
Saiet a-ziar er Pontkelleg

Aveit en anons é ridek
É kër érauk er jandarmed.

"Ma reit d'ein kant skoéd, dek mil piah,
Me 'hrei d'oh er havout kentiah.

É mand é ti person Landaul
É ma geton doh é daul."

Ar jandarmed a-pe gleuant,
Ti person Landaul e entourant

Ti person Landaul e entourant
Hag er Pontkelleg e atrapant.

Él ma pasé gér a Uened,
Éon e hras un taul tarh d'é foet.

"Adieu mem brér hage me hoer,
Biruikén ne dein mui d'er ger.

Adieu me iondr ha me moereb,
Bermen ne dein mui d'ho kueleit.

Adieu m'amied a trou ha trou,
Biruikén ne dein mui d'er vrou."

Écoutez tous, écoutez
Dje a lonla lon la derinette
Une chanson nouvellement composée
Dje a lonla lon la derinette
Dje a lonla lon la derita

Une chanson nouvellement composée,
Composée au sujet de Pontcallec

Pour annoncer qu'il court
Dans le tillage par peur des gendarmes.

"Si vous me donnez cent écus, dix milles pièces
Je vous le ferai trouver immédiatement.

Il est chez le recteur de Landaul,
Il est à table avec lui."

Les gendarmes, quand ils entendent la nouvelle,
Encerclent la maison du recteur de Landaul

Encerclent la maison du recteur de Landaul,
Et ils atrapent Pontcallec.

Comme il passait par Vannes,
Il fu claqueur son foet.

"Adieu mon frère, adieu ma sœur,
Jamais plus je ne reviendrai à la maison.

Adieu mon oncle, adieu ma tante,
Jamais plus je ne viendrai vous voir.

Adieu mes amis des environs,
Jamais je ne reviendrai plus au pays."

Cette très belle version a été enregistrée en 1976 à Crach, près d'Auray, par Joël Le Baron et Maurice Jouanno, accompagnés de Joffé Belz, grand collecteur de chansons dans le pays vannetais. Le chanteur, Xavier Burguin, est également un sonneur [...]. Alors que presque toutes les versions recueillies de la complainte sur le marquis de Pontcallec ont été enregistrées aux environs immédiats des lieux où celui-ci a vécu et où il a été arrêté, ce collectage est le seul qui ait été réalisé de façon aussi excentrée en Morbihan, puisque Crach se situe à une trentaine de kilomètres au sud-est de Berné. Parmi les fonds de collecte notes par écrit, Jean-Mathurin Cadic fait allusion à une version également notée à Auray, mais il précise avoir entendu qu'elle y

aurait été apportée par des moissonneurs du pays de Guéméné, une commune qui correspond une fois à l'aire de diffusion plus attendue de cette complainte. Cette indication, pourvu qu'elle soit exacte, permet donc de mieux comprendre les logiques de circulation des chants dans l'espace au cours de la transmission orale. On peut d'ailleurs remarquer que le lieu d'arrestation du marquis a été réactualisé pour le situer dans un contexte plus évocateur pour les chanteurs : il ne se réfugie plus au presbytère de Lignol mais à celui de Landaul – la ressemblance entre les deux toponymes facilite la transformation –, une commune située à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de Crach. Cet enregistrement est intéressant pour d'autres raisons. La très belle

mélodie, servie par une interprétation d'une grande richesse ornementale, rappelle des airs à la structure proche que l'on retrouve dans le répertoire francophone du Vannetais gallo, de l'autre côté de la frontière linguistique entre Basse et Haute-Bretagne, qui passe un peu plus à l'est de Crach. Sur le plan textuel, les onze strophes forment un tout concis mais cohérent, qui ne se termine pas sur la décapitation du marquis mais qui insiste longuement sur ses adieux à son pays, en reprenant un stéréotype bien connu des *gwerziou*. Les commentaires en prose qui entourent la complainte permettent de savoir que le chanteur associe cette histoire à l'époque de la chouannerie, dans un processus de réactualisation qui est courant dans la tradition orale [...].

En illustration, L'exécution du marquis de Pontcallec par Xavier de Langlais (1920), tirée d'Histoire de Bretagne d'Henri Poisson, 1948.

Le Père Jean

UN SONNEUR DE TRADITION AU CŒUR DU RENOUVEAU

Sonneur de tradition, devenu vedette des bals du renouveau de la musique traditionnelle dans les années 1970, Jean Debeix, alias le Père Jean, reste une figure emblématique de l'accordéon diatonique et ce, bien au-delà du pays de la Mée qui l'a vu naître. Dastum et Dastum 44 lui consacrent aujourd'hui, dans la collection "Grands interprètes de Bretagne", un album rétrospectif qui permet de retrouver le fameux sonneur dans toute l'étonnante variété de son répertoire.

Jean Debeix (prononcé Jean D'beuil dans le pays) est né le 7 novembre 1902 dans une modeste famille de cultivateurs du village de Mézillac, en Guénouvry, qui est une section de la grande commune de Guéméné-Penfao, au nord de la Loire-Atlantique, proche de Redon.

Le petit Jean grandit dans un environnement où le chant et la musique sont particulièrement présents. Ainsi raconte-t-il au sujet de son père : "Mon père avait fait un sabot en bois (un violon!) qu'il avait caché dans les carrières, il arrivait à en jouer mais sa mère tombait su! Sabot et l'jeu! au feu. Mon père faisait c'qu'il voulait de sa main".* En 1907, ses parents l'emmenent en pèlerinage à Saint-Nicolas-de-Redon pour remercier le saint d'une guérison considérée comme miraculeuse du petit Jean lorsqu'il était bébé. À cette occasion, ils lui offrent un petit accordéon à six notes. Il a donc à peine cinq ans lorsqu'il commence à jouer "à l'oreille" le dimanche : "Mais j'avais pas l'droit la semaine!"



Vocation et apprentissage

Suite au décès de sa mère en 1911 (il a alors neuf ans), il doit laisser l'accordéon de côté et ce n'est qu'à l'âge de dix-sept ans qu'il s'y remet. Le sonneur qui anime la noce de sa sœur aînée le fascine littéralement et il parvient à économiser assez pour s'offrir son premier "vrai" accordéon. L'apprenti *sonnou* peut alors commencer son apprentissage : "Pendant un an de temps, j'ai joué tous les soirs pour m'y mettre pour de bon. Et puis, tous les huit jours, le samedi soir, on allait "aux boudins" dans les

villages, c'est comme ça que j'ai appris à jouer. Ils dansaient, ils chantaient, et moi je retenais pour mieux jouer aux boudins d'après! [...] Ben oui, quand on tuait le cochon, tout le village dansait! [...] Y avait quatorze fermes. Ça faisait quatorze bals de boudins... À deux sous le bal!" Son apprentissage se fait aussi en plein champ, en gardant les vaches le dimanche : "C'est qu'au bout de quinze jours [que je] pouvais jouer d'un grand jour, même si je jouais des chansons pu mal que bien, dans l'Grand-Preu à garder les vaches, y avait pu d'patous que d'vaches! Les jeunes à peu près d'un âge venaient danser dans mon preu et y laissaient leurs vaches!"

Durant les années 1920-1921, le jeune homme commence à fréquenter d'autres joueurs de la région, ce qui lui permet d'élargir ses connaissances et son savoir-faire, notamment le jeu croisé sur deux rangées. Il ne tarde pas à devenir l'un des joueurs réputés de la région et il est le premier dans le secteur de Guéméné à faire venir d'Italie un accordéon "à trois rangs de touches". À vingt ans, ses dons pour la musique et pour la danse, mais aussi son tempérament d'amateur semblent déjà faire merveille : "Si je trouvais une jeune fille qui dansait bien, je dansais toute danse (sauf la valse) en jouant de l'accordéon! Et réglementaire!" Le service militaire, effectué en 1924, est encore une occasion pour Jean de rencontrer d'autres musiciens et d'enrichir son répertoire. Cette période lui fait connaître Poitiers, La Roche-sur-Yon et peut-être Fon-

tenay-le-Comte, ainsi, bien sûr, que des voisins de chambrée de différentes régions. Il rapporte de cette période plusieurs airs de scottishes, dont l'un, par exemple, appris auprès d'un joueur de piston de Challans.

Vie de sonneur, vie de cultivateur

À peine plus d'un an après l'achat de son accordéon, en 1921, Jean mène sa première noce au Bourg-Jamet, en Guénouvry, pour le mariage d'une autre de ses sœurs. Pour tout sonneur traditionnel, la noce est, à l'époque, l'occasion de jeu la plus prestigieuse, mais aussi la plus exigeante et la plus éprouvante physiquement. "Si je vous disais qu'il m'est arrivé de jouer sept jours de suite, pour trois noces, sans m'arrêter ou presque!" Les nièces du bonhomme racontent : "Quand il arrivait au bal, des noces, comme ça, il arrivait des fois à quatre, cinq heures, il se changeait, et il s'occupait de ses bêtes! Il ne se couchait point! Il était solide, hein!" À un journaliste qui lui demandait combien de bals de noces il avait animés, il répondit : "Tous ceux où l'on m'a demandé!" Et sa femme d'ajouter : "Même le soir de ses noces, il avait l'accordéon dans les bras. Moi, je dansais avec les invités!"

On manque d'informations précises aussi pour savoir quelle était l'étendue de sa réputation de sonneur à l'époque. Il est probable qu'il était dans la bonne moyenne des sonneurs actifs de sa génération, dans un rayon géographique forcément limité par les possibilités de ses déplacements à vélo. Mais aucun élément objectif ne nous permet d'imaginer pour cette époque une réputation aussi excep-



Jean Debeix au début des années 1930 (Photo collection famille Debeix).

tionnelle que celle acquise dans les années 1970-1980.

Le 9 novembre 1926, Jean Debeix épouse à l'église de Guénouvry sa cousine Marie Debeix, née le 15 avril 1904 à Mézillac. Tous deux s'installent dans une ferme de quelques hectares, à l'autre bout du village de Mézillac. Leur fille Hélène naît en 1928. Le père de Jean décède en 1929 à l'âge de 85 ans. La ferme qu'il prend en main est modeste, probablement dans la moyenne pour la région et, dans les années 1960, elle finira par apparaître comme l'une des plus petites du voisinage. Contrairement à beaucoup d'autres sonneurs, il ne cesse pas son activité avec son mariage et son installation. Son activité et son énergie se partagent donc entre la ferme et sa "carrière" de sonneur et, comme pour tous les sonneurs-cultivateurs de l'époque, les rentrées d'argent que procurent les noces sont certaine-

ment appréciables pour compléter le revenu de la ferme.

Après avoir acquis très tôt et "de routine" un immense répertoire issu de la tradition orale locale, il ne perd pas une occasion de mettre son répertoire à jour. Il éprouve une vraie admiration pour les "vrais musiciens", ceux qui savent lire la musique et qui véhiculent un répertoire moderne, le musette à cette époque. Il a l'occasion de les côtoyer et de jouer avec certains d'entre eux, des joueurs de chromatique notamment, ce qui lui permet de se maintenir au goût du jour.

Il résiste un temps, plus longtemps que beaucoup d'autres sans doute, à l'arrivée des orchestres de bal, mais au tournant des années 1950 et 1960, la lutte devient inégale et la demande commence à faiblir sérieusement. En

1962, à l'âge de 60 ans, Jean abandonne et oublie un peu l'accordéon pour un temps. Ou tout au moins cesse-t-il de jouer publiquement.

Une seconde carrière dans les années 1970

La pause sera de courte durée pourtant, car bientôt, dans le courant des années 1960, des circonstances nouvelles vont lui donner l'occasion de reprendre du service. À cette époque, un vaste et profond mouvement de prise de conscience et de regain d'intérêt pour les chants, musiques et danses de tradition orale est en train de s'opérer.

Les acteurs principaux, les plus nombreux en tous cas, se trouvent dans les cercles celtiques ou groupes folkloriques qui, à cette époque, effectuent de nombreuses recherches sur le terrain pour alimenter leur pratique et leur répertoire, avec la volonté d'ajouter aux standards de la danse bretonne

qu'un cercle se doit de connaître les danses beaucoup plus locales qui leur permettraient de se démarquer.

À Guéméné-Penfao, le Cercle celtique du Don, fondé en 1956 par l'érudite local Sévère Babin, sollicite Jean Debeix au milieu des années 1960 pour venir jouer de temps à autre pour eux. Il ne s'agit que de participations occasionnelles car le cercle dispose de ses propres musiciens, mais cela suffit pour remettre le pied à l'étrier à notre sonneur.

En 1967, une seconde sollicitation, plus déterminante pour la suite, arrive d'un autre cercle qui voit le jour cette année-là dans la commune presque voisine de Jans: La Pastourelle. Dès la création, le président fondateur, François Bourdeau, vient solliciter le Père Jean qui va bientôt devenir leur musicien attiré. Il contribue largement à la construction du groupe en apportant toute sa connaissance du répertoire local, et notamment du fameux quadrille. Pendant près de quinze ans, de 1967 à 1982, le Père Jean sera de toutes les sorties du groupe. Ces innombrables sorties (le seul été 1969 n'en compte pas moins de douze!) permettent au Père Jean d'aller jouer un peu partout dans la région, beaucoup plus loin

qu'il n'a jamais eu l'occasion de le faire auparavant. François Bourdeau résume bien la situation dans un courrier adressé au Père Jean en 1970: "Nous devons vous remercier d'avoir accepté, en avril 1967, de répondre à notre invitation et, depuis, d'avoir toujours été au milieu de nous. Grâce à vous, La Pastourelle a un répertoire complet, varié et typique de Jans et de la région. Grâce à La Pastourelle, Jean Debeix est sorti de l'oubli, est devenu le Père Jean, maintenant connu dans toute la Bretagne et au-delà".

Le Père Jean marque peu à peu les esprits partout où il passe et, bientôt, on commence à le réclamer pour les festoù-noz. Son énergie extraordinaire, sa bonhomie et son tempérament ouvert, sa qualité de jeu et son "métier" de sonneur, son âge enfin, avec tout ce qu'il représente comme symbole, comme "porteur de tradition" au sein de ce renouveau, lui assurent bientôt un succès considérable: il devient un véritable phénomène dans ce petit milieu de la musique traditionnelle de Haute-Bretagne.

Inépuisable lorsqu'il s'agit de jouer, il ne se contente pas des festoù-noz et des sorties du cercle. Sa réputation lui attire désormais d'innombrables demandes de

toutes sortes qu'il ne refuse jamais: des animations dans les écoles, des repas d'anciens, la journée des "veuves civiles", des kermesses, des fêtes de battages à l'ancienne, la Fête du boudin à Poligné, la Fête de la châtaigne ailleurs, la "fricassée" du comité des fêtes de Saint-Nazaire, la fête de Noël chez les Petits Frères des Pauvres, des rencontres de jumelage ou encore des noces à l'ancienne. Il reprend même du service pour de véritables noces. Pendant cette "seconde carrière", le Père Jean a certainement connu plusieurs centaines d'occasions de jouer, dans toute la Loire-Atlantique, mais aussi une partie de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, ainsi que des sorties plus ponctuelles jusqu'en Finistère, en Vendée ou en région parisienne, et même à l'étranger.

Une renommée exceptionnelle

L'ampleur de cette renommée est exceptionnelle pour un sonneur de tradition. Au-delà de son talent de sonneur, que d'autres avaient aussi, on peut sans doute attribuer ce succès à l'importance de son activité, tout aussi exceptionnelle dans les années 1970 pour un homme de sa génération. Son appétit de jouer est véritablement insatiable et lui fait littéralement oublier les années: "Quand je suis avec les jeunes, je me fais idée que je suis aussi jeune qu'eux!". Une coupure de presse nous montre qu'en 1979, à 77 ans, le Père Jean a encore de la ressource que bien des jeunes peuvent lui envier: "Tout seul pour animer le fest-noz! [...] Il a animé, seul, samedi dernier, le fest-noz de Corps-Nuds. Trois heures de musique, avec son accordéon, pour faire danser un public nombreux."

Au beau milieu de cette seconde

■ Accordéoniste attiré du Cercle celtique La Pastourelle de Jans pendant une quinzaine d'années, Jean Debeix mène avec entrain le groupe lors de chaque sortie, comme ici à l'occasion de la kermesse à Derval en 1968 (Photo collection famille Debeix).



■ Le Père Jean, sa femme Marie et leur fille Hélène chez eux, à Mezillac, en 1980 (Photo Yves Rouillard).

carrière, les multiples rencontres qu'il effectue l'amènent à entrer en contact avec plusieurs producteurs de disques. Le projet se concrétise en 1976 avec la société de Dominique Avenel, Disc'Orouet, qui deviendra plus tard Distrimusie, basée au Mans. En l'espace de deux ans, c'est pas moins de quatre disques 33-tours qui sont publiés! Ceux-ci seront largement diffusés dans la région, notamment sur les foires et les marchés, et connaîtront un véritable succès populaire. Il semble bien que ces 33-tours soient les premiers disques en France exclusivement consacrés à l'accordéon diatonique, joué, qui plus est, par un sonneur de tradition! Même si un article assez critique paraît en février 1977 dans le numéro 40 de la revue *L'Escargot Folk*, ces disques font événement aussi dans le milieu du renouveau, et il est fort probable que leur rôle dans la relance de l'accordéon diatonique à cette époque soit considérable. L'article en question conclut d'ailleurs: "Ne faisons pas, toutefois, trop la fine

bouche; ce sont les deux premiers 33-tours consacrés uniquement au diatonique, et je ne pense pas que l'on soit près d'être débordé dans ce genre-là! Et tout le monde n'a pas la chance d'habiter la Haute-Bretagne, où l'on assiste au renouveau de l'instrument, alors...".

Au début des années 1980, la fatigue commence tout de même à se faire sentir pour de bon, même s'il continue encore à jouer lorsqu'on le demande. En 1983, sa femme, Marie, décède et Jean arrête définitivement de jouer pour les autres. Il ne joue plus que seul à la maison, pour lui. Il déclare à un journaliste venu l'interviewer en 1986: "Je joue des cantiques et les larmes me tombent des yeux".

Après avoir vécu quelque temps encore chez sa fille Hélène et son genre, qui ont repris la ferme, il entre à la maison de retraite de Guéméné-Penfao en 1988. Il y finit ses jours et décède le 27 janvier 1995, à 92 ans. Une anecdote survenue dans ses derniers jours de vie souligne encore une fois la malice du bonhomme. Son grand

ami Eugène Cogrel était venu lui faire écouter une copie sur cassette du projet de CD *Sonneurs d'accordéon en Bretagne* sur lequel devait figurer quelques airs du Père Jean, parmi de nombreux autres sonneurs. Alors qu'il faisait défiler la bande en écoutant de temps à autre s'il approchait de la bonne plage, le Père Jean, alité, reconnaît tout à coup son jeu et, feignant de ne pas s'être reconnu, dit: "Oh, c'ti-là, c'est un bon!".

Vincent Morel (extrait de la biographie proposée dans le livret)

* Toutes les citations du Père Jean sont tirées, soit d'entrevues publiées dans la presse locale (Ouest-France, Presse-Océan et l'Éclairateur de Châteaubriant) dans les années 1970 et 1980, soit d'enregistrements de collecte.

Le Père Jean - Sonneur d'accordéon des pays de Redon et de la Mec - CD 44 titres + livret 96 pages - 17 € (par correspondance: + 3 €). Distribution Coop Breizh. Également disponible auprès de Dastum (Tél: 02 99 30 91 00/spc@dastum.net) et sur le site www.dastum.net > Boutik!



Musique Bretonne

Actualité discographique

AOÛT ET SEPTEMBRE 2008

AOÛT 2008

30^e anniversaire: le coffret

Keltia Musique, KMCD 199
Dist. Keltia Musique
[Compilation 6 CD]

Brest 2008

L'hymne officiel
Dist. Coop Breizh
[CD single]

Big Stal, Julien Le Mentec

Live
Autoproduction, CD BS 01
Dist. Coop Breizh
[Concert]

Les Pirates

Ne pleurez pas les filles
Phare Ouest, PO 193504
Dist. Coop Breizh
[Mer]

Jean-François Quémener,
Anne Auffret, Marcel Guillou

The true songs of Brittany
Arion, ARN 54768
[Réédition du 331 Arion]

Michel Tonnerre

C'est la mer
Autoproduction
Dist. Coop Breizh
[8^e album, chansons de mer]

SEPTEMBRE 2008

Bagad Brieg

Champion de Bretagne 2007
Keltia Musique, KMVD 17
[DVD concert, bagad]

Bagag Konk Kerne

Buen Aven Tuna
Dist. Coop Breizh
[3^e album, bagad]

Douar mor

Mor Bihan
Autoproduction
Dist. Coop Breizh
[5^e album, mer]

Patrick Lefebvre

War Hent Skrigneg
Coop Breizh, CD 1011
Dist. Coop Breizh
[2^e album, accordéon]

Niou Bardophones

Champ d'ânes
Buda Musique
[2^e album, celto-jazz]

Kristen Noguès

Logodennig : 1952-2007
Innacor, INNA 20807
Dist. L'Autre Distr.
[Double album hommage]

Duo Pennec-Bertrand

Réunion de chancier
Cinq Planètes / Ed. A. Pennec
Dist. Coop Breizh / L'Autre Distr.
[Duo d'accordéons]

Sylbât

Mara
Rikou Soner, RSCD 288
Dist. Keltia Musique
[Concert]

Collection "Keltia Master
rééditions"

Musiques, chants et danses de Bretagne
KMB 3001

Chants de mer et des marins : l'archipel
KMB 3002

Grandes voix de Bretagne : Femmes de Bretagne
KMB 3003

Fest-noz en Bretagne, Storvan
KMB 3004

Accordéons: bretonne attitude
KMB 3005

Keltia Musique
Dist. Keltia Musique
[Cinq rééditions de CD Keltia
Musique]

Gouïchen Malneu
Christian Morvan

bretagne.discographie@wanadoo.fr

À lire et à écouter



Bombarde et binioù
Les secrets de la vie de couple

Ifig Castel

Dastum Bro Dreger
Pour qui souhaiterait s'initier à la "vie de couple" binioù-bombarde, voici une excellente entrée en matière. Sonneur de binioù et bombarde, chanteur de tradition depuis plus de quarante ans, Ifig Castel s'est attaché à synthétiser l'ensemble de ses connaissances sous la forme d'une méthode d'apprentissage. Comment appréhender les instruments? Comment en extraire tout leur potentiel? Qu'est-ce que sonner en couple? Le sonneur débutant trouvera ici une mine d'informations qui le guideront tant dans la prise en main de l'instrument que dans la compréhension des subtilités du jeu en couple. L'ouvrage, illustré de très belles photos signées Gilbert Le Gall, est complété par un DVD qui présente la réalité actuelle du jeu en couple à travers les prestations de sonneurs venus de toute la Bretagne à l'occasion des quinze ans du couple Moal-Chaplain à Cavan en 2006.

Livre 130 p. + DVD : 28 €. Distribution Coop Breizh. Egalement disponible auprès de Dastum Bro Dreger, 9 rue des Haras, 22300 Lanion et sur www.dastum.net > Boutiki (+ 5 € de frais de port).

Le pays de Seilhac, chants, contes et récits
Atlas sonore Limousin

CRMTL



Le Centre régional des musiques traditionnelles en Limousin (CRMTL) vient de sortir un bel ouvrage consacré au pays de Seilhac en Corrèze, à la frontière septentrionale de l'Occitanie. Un choix de contes, chants et récits, accompagnés de superbes reportages photographiques sur les porteurs de traditions et leur environnement, nous plonge en plein cœur de la mémoire orale de cette région à l'identité marquée. Le CD joint permet d'apprécier l'ensemble de ces témoignages formulés dans un savoureux parler entre français et occitan.

Livre 44 p. + CD 72 mn : 15 € (+ 4 € de frais de port). A commander auprès du CRMTL, 4 avenue Jean Viatier, 19700 Seilhac. Tél. : 05 55 27 93 48. crmtl@crmtl.fr



Contes populaires de Bretagne

Réunis et présentés par Gérard Lomenec'h
Coop Breizh

Gérard Lomenec'h a réuni dans ce nouvel ouvrage une soixantaine de contes et de légendes traditionnels issus d'auteurs comme Sébillou, Souvestre ou Luzel. Préfacée par Patrick Ewen, cette édition reprend et actualise son précédent recueil, *La Trompette des fées*, conçu autour du thème de la musique et du merveilleux.

Vient de paraître

Trad' Magazine fête ses vingt ans! Fondée en 1988 par Roland Delassus et Philippe Krimm, la revue propose dans son numéro 122 un dossier spécial consacré à sa propre histoire, avec, outre des entretiens avec ses fondateurs, de nombreux témoignages de collaborateurs comme le photographe Patrice Dalmagne, les rédacteurs Claude Vie, Claude Ribouillaud, Etienne Bours, Alain Hermaustadt, Thierry Laplaud, Dominique Le Gulchaoua, Michel Plisson, Emmanuel Pariselle, Maxou et bien d'autres...

Le numéro : 8 €. www.tradmagazine.com



Les Routiniers

*En avant-deux
Autoproduction*

Routiniers, ils le sont, l'affirment et le revendiquent haut et fort. C'est avant tout au gré de rencontres – de porteurs de traditions au fort caractère, tels Jean-Marie Manceau, Jean Gauçon, pour les plus connus – qu'ils se sont peu à peu imprégnés de ce répertoire qu'ils interprètent maintenant avec tant d'assurance. Ce CD se présente comme un témoignage de leurs démarches et non un étalage de virtuosité instrumentale ou harmonique.

L'écoute est très agréable, principalement sur le répertoire à danser, qui en ressort grandi. L'album témoigne d'un art consommé du ménétrier et fait valoir avec brio toutes ces danses, principalement du nord de la Haute-Bretagne (avant-deux, scottishes, mazurkas, guédennes, aéroplanes...), qu'ils font sonner à merveille, malgré, parfois, quelques joyeux moments cacophoniques. Enfin de la musique à danser qui soit gaie, qui vive, qui nous invite à bouger, à reprendre les airs! C'est vraiment

d'un superbe coup de main qu'ils font revivre ce répertoire, et lorsque le cornet à piston de Laurent Bigot s'en mêle, on tutoie le bonheur. Soulignons l'apport rythmique de la contrebasse qui ajoute un petit air de malice à la musique de ces sonneurs chevronnés.

Nos routiniers ont su par ailleurs s'octroyer une prise de son de qualité avec la collaboration de Laurent Dahyot et s'appuyer sur les conseils de Bernard Subert. Il fallait ces contraintes pour contenir les possibles excès d'enthousiasme et ne pas associer naïvement pratiques routinières et moyens désuets ou accords faits à la va-vite! Par ailleurs, l'album laisse place à de nombreux invités qui témoignent de toute cette vie musicale. Notons, entre autres, la très belle mélodie interprétée par Jean-Pierre Mathias.

Au final, un disque qui redonne avec bonheur une image de l'univers musical de ces musiciens et de l'esprit de leur pratique.

Charles Quimbert

Kristen Noguès

*Logodennig
Innacor*

Logodennig, c'était le surnom donné affectueusement par Chanig Ar Gall à Kristen Noguès. Disparue en juillet 2007, celle-ci fut indéniablement l'une des grandes figures de la harpe celtique, à laquelle elle s'était initiée à Paris au sein de la Telenn Bleimor, sous la férule de Denise Mégevand. Puis ce fut l'installation en Bretagne, et la carrière que l'on sait, menée bien souvent en compagnie de musiciens parmi les plus marquants de notre temps. À sa mémoire, Innacor publie un coffret de deux CD, fait d'enregistrements inédits, réalisés tantôt dans l'intimité, tantôt sur une grande scène de Bretagne ou d'ailleurs. Kristen y rencontre Rüdiger Oppermann, Jean-François Jenny-Clarke, Jacques Pellen, Jacky Molard, Patrick Molard, tantôt pour une musique de film, tantôt pour une pièce traditionnelle... Mais la compositrice que fut Kristen n'a pas été oubliée, et plusieurs de ses partitions sont reprises par des amis qui ont pour nom Jean-Michel Veillon, Paolo Fresu, Erik Mar-

chand... De son côté, Gérard Alle a pris la plume pour retracer le parcours de Kristen, ponctué de quelques photos inédites tirées pour la plupart des archives familiales. À coup sûr, Kristen méritait bien cet hommage discographique post mortem, elle qui a fortement marqué de son empreinte le monde breton de la harpe, et lui a ouvert tant de voies nouvelles.

Arnel Morgant

Jean-Louis Le Vallégant

*Confidences Sonores
Isi2ta Unicite*

Loin des bruits, loin du tumulte! Si l'accès aux technologies du sample, du remix et autres s'est plutôt démocratisé et est devenu depuis quelques temps un passage obligatoire pour faire de la musique traditionnelle une musique "actuelle", rares sont ceux qui aboutissent à un projet tel que celui de Jean-Louis Le Vallégant. *Les Confidences Sonores* est un spectacle intime, une invitation au voyage intérieur collectif, tout un programme. Les musiciens du Vallégant Noz Unit s'exécutent, dans un cocon de lin, à une séance d'improvisations autour de collectages d'instant de vie. Bâti en duo avec Jérôme Kerihuel, le disque se propose est à l'image de ce spectacle et entraîne l'auditeur à se faire son propre film. Une production qui, s'il elle n'est pas évidente à aborder dans un premier temps, révèle ses richesses au fil de l'écoute.

Benoît Lardière

Loened Fall

*Diwar logodenn 'vez ket razb!
An Naer Produktions*

Il est des disques que l'on achète les yeux fermés, que l'on écoute les yeux fermés, et les albums de Loened Fall en font généralement partie... Pour leurs dix années de scène, ils nous proposent cette fois un double CD/DVD. Comme à leur habitude, la pochette est très soignée, avec une traduction des textes

en français et en anglais et des clin d'œil sympathiques aux bretonnants. La musique, très énergique, est, elle, enregistrée en fest-noz, là encore, comme à leur habitude, et peut-être un peu trop. On peut regretter en effet un certain manque de prise de risque, lequel se traduit par une continuité du son du premier jusqu'à ce troisième album sans qu'une réelle nouveauté ne soit proposée. Mais comme les chats ne font pas des chiens, la qualité reste au rendez-vous et leur sincérité comme leur maîtrise de la matière font plaisir à entendre. Tant au niveau musical que vocal, chaque musicien tient son rôle avec justesse, comme une mécanique bien réglée. On ne saurait dire plus, si ce n'est que Marthe, auteure des petits animaux qui figurent sur la pochette, semble avoir également un réel talent pour... le tricot!

Benoît Lardière

The Terre-Neuve

*Chouchen
Autoproduction*

Mais quel album peut donc se cacher sous une pochette aussi... aguçieuse? Ni plus ni moins que le quatrième disque des Terre-Neuve, groupe de rock celtique fondé à Lorient en 1999. La fine équipe menée par le guitariste Laurent Darcel nous donne ici à entendre dix chansons qui associent une énergie rock festive à des textes étonnamment assez mélancoliques. Cet intrigant contraste contribue à l'intérêt de l'album, lequel a par ailleurs bénéficié de conditions d'enregistrement luxueuses, du mixage aux studios Piccolo de Montréal au mastering *made in USA*. Sans oublier un DVD en bonus, qui retrace le *making of*, en compagnie de l'ensemble de ses contributeurs.

C.L.M



Quoi de neuf?

Bep daou viz, du-se Tous les deux mois, chez vous



Les dates des festoù-noz, stages, veillées, festivals, concours...

Des interviews des acteurs de la musique bretonne d'aujourd'hui : musiciens, chanteurs, associations...

Des articles sur les recherches en cours en matière de musique et de chant traditionnels

Des reportages sur les événements marquants passés et à venir

Un regard sur les parutions les plus récentes

Deiziadoù festoù-noz, stajoù, beilha-degoù, kenstrivadegoù, gouelioù...

Pennadoù-kaoz gant obereerien sonerezh Breizh a-vremañ : sonerien, kanerien, kevredigezhioù...

Pennadoù war enklaskoù war ar stern a-zivout sonerezh ha kan hengounel

Keliskridoù diwar-benn an darvoudoù heverk tremenet ha da zont

Ur sell war an embann nevez

Koumanantit ! Abonnez-vous ou offrez un abonnement

1 an / 6 numéros / 6 niverenn : 21€ (27 € pour l'étranger / estrenvro)

2 ans / 12 numéros / 12 niverenn : 39 € (51 € pour l'étranger / estrenvro)

Un disque est offert aux nouveaux abonnés !
Votre CD de bienvenue (numérotez par ordre de préférence*)

L'album anniversaire des 30 ans de Dastum

Veillées en Bretagne (TVB N°6)

Ann. N° / Prénom : Ann. / Nom :

Chomlec'h / Adresse :

Kod-Post / Code postal : Kêr / Ville :

Bro / Pays :

Courriel :

* Dans la limite des stocks disponibles

Musique Bretonne

N° 211 (daouviziek/bimestriel)
NOVEMBRE/DÉCEMBRE
DU/KERZU 2008

Dastum - 16 stradaed/rue la Santé
35000 Roazhon/Rennes
Pgz/Tel: 02 99 30 91 00
Plr/Fax: 02 99 30 91 11
musique.bretonne@dastum.net
www.dastum.net

Niverenn vuallan/N° d'impression
1215 ISSN 9241 3663
Niverenn ar bodad kemparek
N° de commission paritaire
0508 G 83 955

Rener an embann
Directeur de la publication
Ronan Guéblez

Rener ar skridozañ
Directeur de la rédaction
Charles Quimbert

Sekretourez ar skridozañ
Secrétaire de rédaction
Caroline Le Marquer

Maketenn/Maquette
Ikkon
Aozañ ar pajennoù/Mise en page
Fabrice Véronneau

Ti-moullañ/Imprimeur
Atimco
Kemeret o deus perzh en niverenn-mañ
Ont collaboré à ce numéro

Aurélien Drillet-Rougier, Gilles Goyat,
Ronan Guéblez, Gilles Kermarc,
Patrice Kobis, Benoît Lardière,
Goulc'hen Malrieu, Vincent Morel,
Armel Morgant, Charles Quimbert,
Jean-Luc Ramel, Thierry Rouaud.

Digor d'an holl eo ar gelaouenn. M'ho peus pennadoù-skrid da ginnig, deuit e d'armpred ganeomp, dre bostel pe dre bellgomz. Pep lina a zo libe da embann e soñj dindan e anv personel.

La rédaction de *Musique Bretonne* est ouverte à tous. Si vous avez des propositions d'article, n'hésitez pas à nous contacter. Les propos des articles publiés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.



Saint-Nicolas-du-Pélem samedi 23 novembre

Journée hommage
à Marie-Josèphe Bertrand
avec les musiciens et chanteurs du pays

Enor da Joze 'r c'hoed

à l'occasion de la sortie du CD
"Marie-Josèphe Bertrand,
chanteuse du Centre-Bretagne"
aux éditions Dastum

Repas chanté et sonné à partir de 13 heures, à la salle des fêtes.
15 euros, uniquement sur réservation au 02 96 29 73 30.

YAOUANK 2008 NOVEMBRE ROAZHON/RENNES



SAMEDI 22 MusiKHALL RED CARDELL + Dan ar Braz, Dr Das, Jimmo O'Neill, Stef Mellino, Gérard Blanchard, les frères Guichen, Louise Ebrat - ROLAND CONQ création - LOENED FALL - STARTIENN + invités - PLANTEC - Jean Charles GUICHEN / Sylvain BAROU - IMG + Micronologie - CARRÉ MANCHOT - GUICHEN - ARNAUD ROYER TRIO + Bagad Roazhon project - KENDIRVI - YAO ! - DEUSTA - DAYOT / DEFERNEZ - HAMON / MARTIN JEUDI 20 La CITE KENTAN' #3 - KADJA TRIO - LES FILLES EN GROIGNE - ALAMBIG ELECTRIK - TAN BAN TV - special guest MAION & WENN MERCREDI 19 Les CHAMPS LIBRES ESQUISSE MERCREDI 12 L'ANTIPODE SKOLKOZH (Yaouank 2018) DU 6 AU 21 YAOUANKBISTROU TY ANNA - BISTROT DE LA CITE - LA BONNE NOUVELLE - 1929 - LA COUR DES MIRACLES OBIS TRIO - SIMOL DRU BAND - MC COMBO - DUO ROBIC / GUILLERM - SKARAMAKA - IMOSIMA - WIPIDOU - BAUDU / CHEVREL - PERRAND / LENET - Speed BOOKING... DU 3 AU 9 SIMYAOUANK GWAGENN.TV MARDI 4 La FERME DE LA HARPE YAOUANK12

www.myspace.com/yaouankgoul
CONTACT SKEDENN 02 99 30 06 97

fig. 10 L'antochatouilleto en groigno

dastum



Rencontres du patrimoine culturel immatériel de Bretagne



12 et 13 décembre à Rennes
Champs Libres - Maison des Métiers

Renseignements : IRPa (tél. : 02 99 79 39 31) / Dastum (tél. : 02 99 30 91 00).
Inscriptions auprès de l'IRPa au 02 99 79 39 31 / contact@irpa-bretagne.org



Avec le patronage de
la Commission nationale française
pour l'UNESCO

